LA LIBERTÉ

50¢

Volume 76 n° 12 Saint-Boniface, du 16 juin au 22 juin 1989

La chaîne internationale TV5 en septembre 89?

Les abonnées au câble à l'est de la Rouge pourraient avoir accès à une 3e chaîne en français. **Page 18.**

Le 25e du Conseil Montcalm



Dimanche 18 juin, les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm fêtent leur 25e anniversaire de fondation.

La section spéciale s'étend de la **19 à la 21.**

Qui chantera à Granby?

Six artistes vont tenter de séduire le jury pour participer au Festival de la chanson de Granby.
Page 11.

Des explications sur les centenaires de familles

Les généalogistes Alfred Fortier et Armand Comeault expliquent le grand nombre de centenaires familiaux cet été. **Page 21.**

Citation de la semaine :

«Même si je vous chicane, ça veut pas dire que j'aime pas La Liberté».

Sylvie Laurencelle de La Broquerie n'était pas d'accord avec notre couverture du Soccer Seine voilà une couple de semaines. **Page 4.**

L'irrésistible bilinguisme

Au Canada, *les parents franco-albertains veulent que la Cour suprême leur donne le droit de contrôler leurs écoles. Une décision qui aura d'énormes conséquences pour la francophonie canadienne.*

Laurent Gimenez *fait le point avec un parent, Paul Dubé* ***(page 3)****, et un expert, le sénateur Gérald Beaudoin* ***(page 7).***

Au Manitoba, *la Cour d'appel vient de dire au gouvernement provincial qu'il ne respectait pas sa loi fondamentale.*

Bernard Bocquel *rapporte la décision* ***(page 5)*** *et la commente en éditorial* ***(page 4).***



photo: Philippe Descamps

L'oeil du Cyclone à Saint-Boniface

Les tragédies ne sont pas toujours orientales ou tropicales. La dernière fin de semaine, un homme désespéré, Raymond Reid, a tué quatre fois à Saint-Boniface. La dernière balle était pour lui.

Les voyeurs ont pu voir, les médias informer, et les voisins... pleurer la rage au coeur. Parmi ces voisins, Monique LaCoste, qui a bien voulu redire pour nous l'indicible.

C'est à lire en **page 15.**

Ph.D.

Nouvelle vocation pour la SFM

La nouvelle structure de la Société franco-manitobaine va faire de cet organisme politique fondé en 1968 un forum de discussions et de concertations.

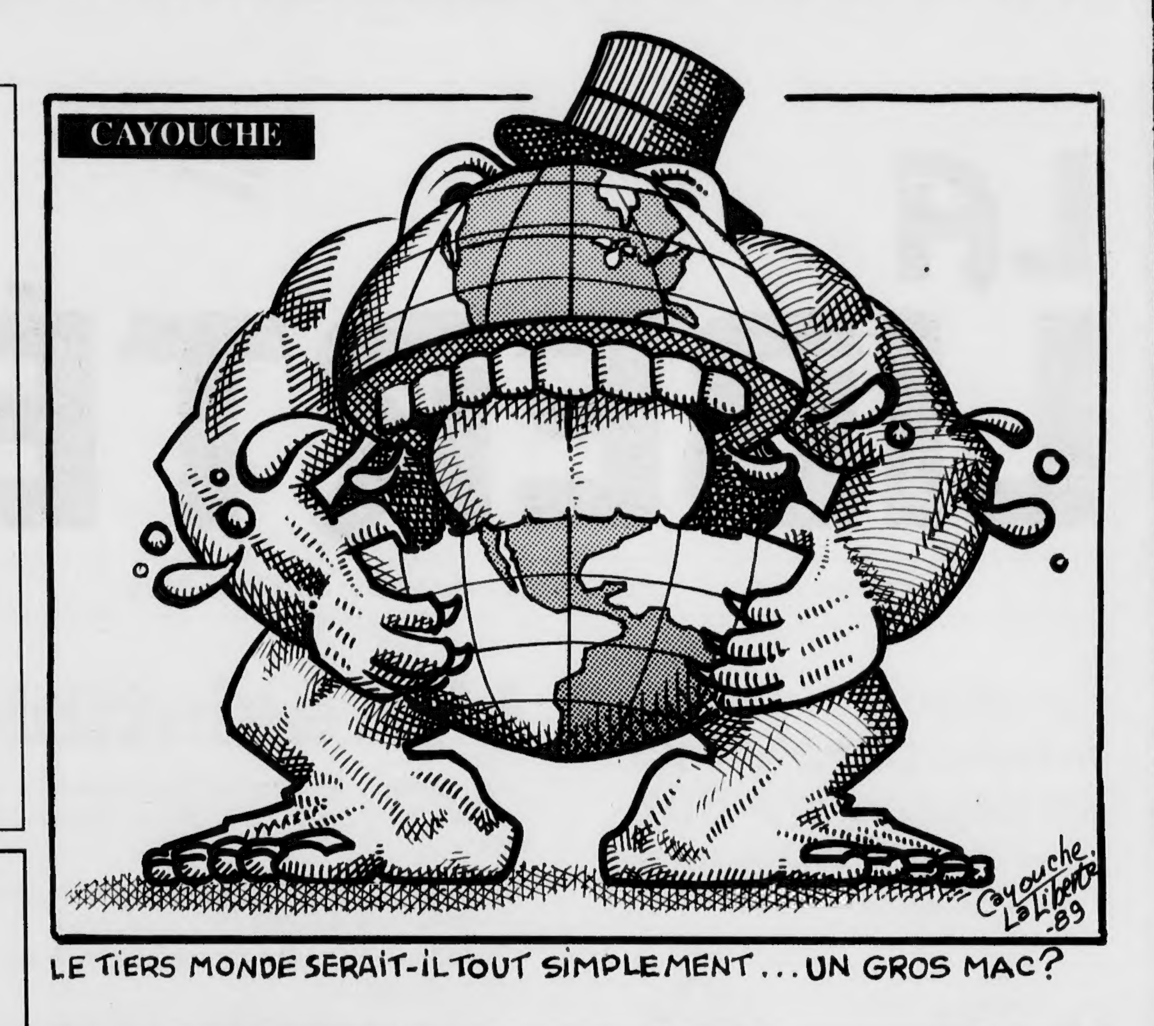
Il reste cependant à régler un aspect crucial avant la réunion annuelle de novembre: trouver les personnes qui feront fonctionner la machine réformée.

Les détails page 8.



photo: Lucien Chaput

Quelques uns des 130 participants à l'assemblée de restructuration.



LE TIERS MONDE SERAIT-IL TOUT SIMPLEMENT... UN GROS MAC?

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

SOMMAIRE

ACTUEL

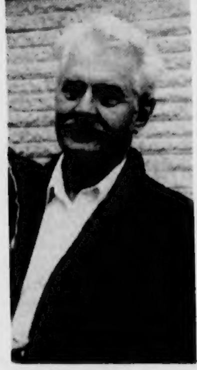


Le juge en chef Alfred Monnin dit non à la province

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Jean Allard parle du Cheval blanc. Page 16.

Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

La province partagera l'assurance-récolte

Le gouvernement manitobain paiera une partie des assurances-récoltes maintenant assumées par le gouvernement fédéral (50%) et par les agriculteurs (50%), si les autres provinces en font autant. Les ministres provinciaux de l'Agriculture se rencontreront le 1er août pour discuter la proposition du fédéral que les provinces contribuent aux assurances. Les coûts sont encore à négocier.

Une pénurie d'anesthésistes est anticipée

La Manitoba Medical Association prévoit que 14 des 152 anesthésistes de la province quitteront leur emploi l'an prochain. Ce qui signifie 20 000 opérations chirurgicales de moins par année jusqu'à 1994, s'ils ne sont pas remplacés. Sur les 21 anesthésistes diplômés de l'Université du Manitoba d'ici quatre ans, la moitié quitteront probablement la province.

Au Canada

Les entrepreneurs américains n'aiment pas le libre-échange

Un représentant du ministère du Commerce américain a affirmé que les entrepreneurs canadiens sont plus favorables au libre-échange que les américains. L'impression des entrepreneurs américains, c'est que les subventions aux entreprises canadiennes donneront au Canada un avantage économique sur les États-Unis.

Des peines plus sévères pour les jeunes

Les dix provinces canadiennes ont donné leur accord pour réformer la Loi sur les délinquants juvéniles, pour permettre aux juges d'être plus sévères. Actuellement, la peine maximum pour un jeune de moins de 18 ans est de trois ans, même pour meurtre.

Et ailleurs

L'OTAN veut plus d'argent

En attendant un accord avec les pays de l'Est sur la réduction des forces en Europe, l'OTAN demande l'augmentation des budgets de défense des 16 pays membres de l'organisation. Pourtant, au Canada, une réduction de 2,74 milliards de dollars sur cinq ans est prévue pour la défense.

C.B.

Le Festival du Voyageur planifie déjà son 25e anniversaire

Encore en 1989, le Festival du Voyageur a réalisé un profit, qui s'élève à 85 499$. En 1988, il était de 208 694$.

A l'assemblée annuelle du 13 juin, deux grands sujets de discussion ont été apportés: le stationnement et le 25e anniversaire.

«Le stationnement au Rendez-Vous a été beaucoup discuté à la réunion. Nous allons nous pencher encore plus sérieusement sur la question», assure Roland Boisvert, président du Festival du Voyageur.

«Et on regarde déjà en direction du 25e anniversaire. En 1990, c'est le 21e Festival, et le 25e va approcher vite. Nous allons tenter de rédiger un historique du Festival pour l'occasion.»

Le Fort Gibraltar appartient maintenant au Festival depuis le mois de mars. Le Festival va gérer le Fort et les revenus lui seront remis. «Une programmation pendant l'été au Fort Gibraltar est présentement à l'étude», continue Roland Boisvert.

Le Festival du Voyageur a sorti un premier diaporama en anglais et en français. Le document audio-visuel servira d'outil de promotion dans les centres d'achat et dans les écoles.

La programmation pour 1990 n'est pas établie encore, selon Gary Tessier, directeur de la programmation. «Présentement, nous faisons la révision des années passées pour planifier 1990. Il faut connaître une croissance d'activités.»

«C'était la première année qu'il y avait une programmation à la Fourche. En 1990, il faudrait plus d'activités à ce site.»

95 personnes (avec le conseil d'administration* et le personnel) étaient présentes à la réunion annuelle. «On a vu qu'il y a un bon support de la communauté», constate Roland Boisvert.

Karine BEAUDETTE



photo: Karine Beaudette

Roland Boisvert, président du Festival du Voyageur, tenant le Prix Manitoba Award pour le multiculturalisme, catégorie Distinguished Service - Vocational, décerné par le ministère de la Culture. Le prix veut reconnaître les 20 ans de travail du Festival pour faire connaître la culture franco-manitobaine.

** Le conseil d'administration est composé de Roland Boisvert, Laurent Bisson, Louis Boile, Lucille Cenerini, Patricia Courcelles, Gilbert Dupuis, Raymond Hébert, Noël Joyal, Marcel Lécuyer, Lucien Lussier, Claire Painchaud, Marcel Ritchot, Yvette Thibert, et Dée-Anne Vermette. Les postes seront attribués à la prochaine réunion régulière.*

Les parents franco-albertains devant la Cour suprême du Canada

Un enjeu pour toute la francophonie hors Québec

Depuis l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982, des groupes de parents francophones hors Québec tentent d'obtenir le droit de bénéficier d'un enseignement en français et de contrôler eux-mêmes leurs écoles françaises. La Cour suprême du Canada étudie pour la première fois la question.

Les parents franco-albertains, regroupés au sein de l'Association Georges et Julia Bugnet créée en 1982, auront eu le mérite d'être les premiers à présenter leurs revendications devant la Cour suprême. La première audience a eu lieu le 14 juin.

Les parents franco-albertains n'en sont pas à leur première bataille juridique.

Le 25 août 1987, la Cour d'appel de l'Alberta leur reconnaissait le droit à l'instruction dans leur langue au sein d'établissements financés par les fonds publics, et le droit à un conseil scolaire propre. Mais la Cour ajoutait que les francophones n'étaient pas en nombre suffisant pour exercer ce droit.

Aujourd'hui, les parents franco-albertains attendent essentiellement deux choses de la Cour suprême: qu'elle leur accorde le droit à des écoles françaises publiques à Edmonton indépendamment du nombre; et qu'elle les autorise à contrôler eux-mêmes ces écoles.

Pour cela, ils se basent sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui reconnaît aux minorités de langue officielle le droit à l'enseignement dans leur langue «là où le nombre le justifie».

Paul Dubé, co-fondateur et président de l'Association Georges et Julia Bugnet, explique: «Dans un cas similaire, la Cour d'appel de l'Ontario a déjà indiqué qu'il suffisait d'une seule personne pour justifier l'offre d'enseignement en français. Et la même chose se passe au Québec».

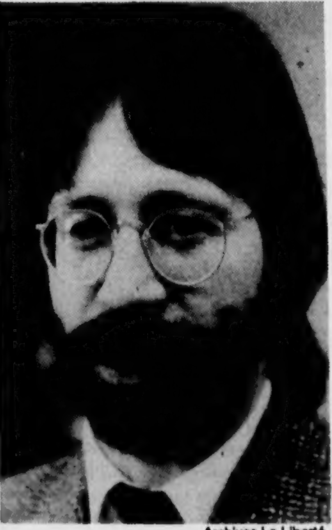
«Une arme excellente pour négocier avec les gouvernements»

La question du nombre est d'autant plus importante pour les Franco-Albertains que leur population est éparpillée un peu partout dans la province.

Un peu plus de 20 000 des quelque 56 000 francophones recensés en 1986 résident à Edmonton. Mais ils sont aussi éparpillés dans toute la ville, souvent éloignés les uns des autres, et non pas relativement concentrés dans un quartier comme à Saint-Boniface.

On compte aussi plusieurs centres francophones au nord-ouest *(tel Rivière-la-Paix)* et au nord-est de la province *(Bonnyville, par exemple).* Mais plusieurs centaines de kilomètres séparent tous ces villages.

«Au Manitoba, beaucoup de villages francophones ne sont situés qu'à une heure de route de Winnipeg, observe Paul Dubé, originaire de La Broquerie. Il y a même une division scolaire, la Rouge, dont tous les commissaires sont francophones. Il n'y a rien de comparable en Alberta. Nous n'avons en tout et pour tout que trois écoles françaises, et deux d'entre elles sont entièrement contrôlées par la majorité anglophone».



Archives La Liberté

Paul Dubé, président de l'Association Georges et Julia Bugnet. Un enjeu qui dépasse les frontières de l'Alberta.

«Une étude publiée il y a environ deux mois par le Commissariat aux langues officielles montre que l'Alberta est la deuxième province la moins bien servie, après Terre-Neuve, pour l'accès à l'enseignement en français. Seuls 7% des enfants franco-albertains, soit environ 1 500 jeunes, bénéficient de l'éducation en français langue première».

«Le jugement de la Cour suprême sera d'importance nationale, ajoute Paul Dubé.

L'enjeu dépasse largement les frontières de l'Alberta. Toutes les provinces du Canada sont concernées, notamment le Manitoba. Si la Cour suprême nous donne raison, je ne vois pas comment les gouvernements proviciaux pourraient passer outre. Nous disposeront alors d'une arme excellente pour négocier avec les gouvernements».

Rappelons qu'au Manitoba, la Fédération des comités de parents (FPCP) a demandé à la Cour d'appel du Manitoba de se prononcer sur le droit des Franco-Manitobains à contrôler leurs écoles. Le jugement pourrait intervenir cet été ou à l'automne. Quant au verdict des juges de la Cour suprême, il ne sera sans doute pas connu avant plusieurs mois, voire plus d'une année.

Laurent GIMENEZ

Voir aussi l'opinion du constitutionnaliste Gérald Beaudoin en **page 7.**

L'incontournable bilinguisme

Le bilinguisme au Manitoba est décidément plus têtu que le gouvernement provincial. Il devient d'autant plus fort qu'il avance maintenant sans préméditation. Sans que Georges Forest soit obligé d'aller en Cour suprême, sans que Roger Bilodeau exige que la Loi sur le code de la route soit traduite en français.

D'accord, c'est l'avocat de la Société franco-manitobaine, Me Antoine Hacault, qui a fourni l'argument fondamental pour que la Cour d'appel annule juridiquement l'existence de la Commisssion d'enquête sur les autochtones et la justice. Mais l'histoire retiendra que la plus récente avancée en matière de bilinguisme revient de plein droit à l'Association des policiers de Winnipeg.

Les Manitobains avaient l'habitude de voir et d'entendre les francophones du Manitoba pousser pour obtenir le respect intégral du bilinguisme manitobain. Cette espèce de barrière psychologique vient de sauter. Finie cette louche sécurité qui autorisait les politiciens à «oublier» des documents unilingues. Dorénavant, le bilinguisme est l'affaire de tous les Manitobains.

Maintenant que le gouvernement vient de se faire dire qu'il doit adopter tous ses documents susceptibles d'affecter le grand public dans les deux langues officielles, les anti-bilinguisme *(il doit en rester une couple!)* n'auront qu'à s'en prendre aux policiers de Winnipeg.

La leçon est claire et nette pour le gouvernement provincial: il a l'obligation absolue de respecter sa loi fondamentale non seulement dans un esprit étroit, mais bien à la lettre la plus stricte. Et pas pour faire plaisir aux francophones, mais bien par devoir devant tous les Manitobains.

La Cour d'appel du Manitoba a envoyé un signal on ne peut plus direct au gouvernement: après des années de tergiversations, les juges ont décidé que le gouvernement avait eu amplement le temps de prendre les mesures nécessaires pour se conformer à l'avis sans appel de la Cour suprême du Canada de 1985. *(Le renvoi dans l'affaire Bilodeau).*

ÉDITORIAL

Si les politiciens pensaient encore pouvoir s'en sortir à vil prix en se disant que les francophones ne pèsent pas lourd et qu'ils finiront bien par arrêter de chialer sous prétexte d'un possible backlash, les voilà ramenés à la réalité.

Gageons que les avocats de l'Association des policiers de Winnipeg n'avaient absolument pas la possibillité d'un backlash anti-bilinguisme en tête lorsqu'ils cherchaient à torpiller la Commission d'enquête sur les autochtones et la justice.

Et gageons que les avocats des policiers ne seront pas les seuls à utiliser les obligations constitutionnelles du Manitoba à leur avantage lorsque la province pourra être prise en flagrant délit d'irrespect de sa loi fondamentale.

Il ne reste plus au gouvernement qu'à accepter une fois pour toutes que le bilinguisme au Manitoba est, juridiquement, totalement incontournable. Surtout que la Cour d'appel a été parfaitement insensible aux arguments de l'avocat du gouvernement qui évoquait les classiques coûts supplémentaires de traduction.

Elle est finie, enterrée l'époque où l'on pouvait faire échec au bilinguisme en agitant le spectre du chaos juridique, en affirmant que la traduction coûte trop cher ou en tentant d'isoler les francophones.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Encourageons les sportifs francos

Cette lettre concerne les classements du Soccer des jeunes dans le journal du 2 au 8 juin. A trois reprises vous avez descendu les jeunes de La Broquerie qui jouent au soccer. Il faut admettre que j'ai été un peu déçue du traitement que vous nous avez réservé.

Plusieurs des jeunes qui jouent au soccer seront découragés et ne voudrons plus donner un effort. Aurons-nous une équipe l'année prochaine après ces mots de découragements ? Je suis embarrassée pour les jeunes qui donnent un effort. Vous n'avez même pas mentionné qu'Ile-des-Chênes sont en dernière place aussi (chez les petits).

Quand on gagnait, il n'y a pas si longtemps, on ne voyait pas des titres comme «Les jeunes de La Broquerie en forme». Et le fait que La Broquerie est un des villages les plus forts en hockey et en baseball n'est même pas mentionné.

Même si je vous «chicane» en ce moment, cela ne veut pas dire que je n'aime pas votre journal. Au contraire, je l'aime. Continuez le bon travail !!!

Sylvie Laurencelle
Etudiante de l'école secondaire de La Broquerie
Le 6 juin 1989

Comme arbitre, je me suis aperçu que seulement 2 villages parlent le français : La Broquerie et les petits de Lorette. Et aussi, les jeunes de La Broquerie gardent le langage vulgaire pour eux-même.

Rhéal Gagnon

Le soccer entre les jeunes n'est pas pour la compétition {..}. C'est un sport pour avoir du plaisir.

Anita Brémaud

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

PROVINCE

Neil Gaudry et la SFM insultés par la nomination de Grant Russell

Les critiques du député libéral Neil Gaudry au sujet de la nomination de Grant Russell, un militant anti-bilinguisme, au conseil exécutif du Conseil Interculturel du Manitoba, ont été rejetées par le premier ministre Gary Filmon, mardi 13 juin.

«Une personne qui a attaqué avec tant d'ardeur une communauté n'a aucune place à un conseil culturel qui est appelé à jouer un rôle consultatif important», a remarqué Neil Gaudry. D'après lui, cette décision du gouvernement provincial est une insulte à la communauté franco-manitobaine.

La Société franco-manitobaine exprime aussi son opposition à cette décision: «On se demande si ce gouvernement est vraiment engagé à protéger de la minorité de langue officielle au Manitoba», soutient Denis Clément, président de la SFM.

Gary Filmon a affirmé que la nomination de Grant Russell ne reflète d'aucune façon la politique gouvernementale sur la question du français. Précisons que dans sa constituion, le Conseil interculturel reconnaît la nature bilingue du Manitoba.

Grant Russell, ancien chef de l'organisme Grassroots, se dit toujours opposé au bilinguisme.

C.B.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

600$ pour le »Petit Courrier»

Le village de Sainte-Anne-des-Chênes a octroyé 600$ au «Petit Courrier» pour l'année qui vient, soit 200$ de plus que l'an passé.

Le journal de Saint-Anne-des-Chênes avait besoin d'un petit coup de main pour préparer sereinement son 25e anniversaire. Il aura 25 ans l'an prochain.

Ph.D.

LORETTE

Déménagement à l'école Lagimodière

C'est le 29 et le 30 juin que se déroulera le déménagement des services administratifs de l'école Lagimodière de Lorette dans le tout nouveau bâtiment.

Jusqu'à présent, l'école française Lagimodière était située dans le même établissement que l'école Dawson Trail, qui offre un programme anglais et immersion.

Dès la rentrée prochaine, les étudiants du programme français auront donc leur école bien à eux.

L.G.

La province est soumise au «bilinguisme grand public»

Dès qu'un document du gouvernement peut affecter vous ou votre voisin, il doit être en français et en anglais

La Cour d'appel du Manitoba a décidé que la province doit traduire plus que des lois et des décrets d'application, mais aussi des documents législatifs, administratifs et judiciaires qui touchent le grand public.

Cette décision peut donner un levier supplémentaire à la Société franco-manitobaine pour demander une accélération de la mise en place de services en français *(voir encadré).*

Pour mesurer l'importance du jugement, voici les précisions nécessaires.

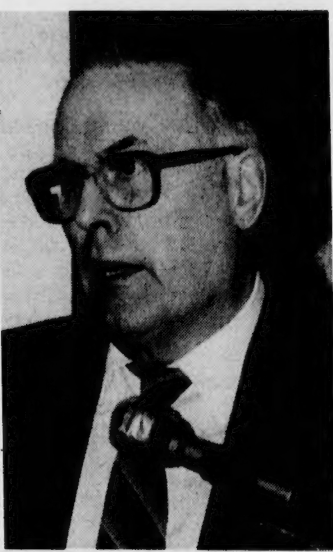
D'abord, le gouvernement savait, depuis le jugement de la Cour suprême de 1985 *(Affaire Bilodeau)*, que toutes les lois et documents législatifs doivent être adoptés dans les deux langues officielles pour être valides.

Avec la décision unanime des juges Monnin, O'Sullivan et Huband le 8 juin, le gouvernement sait maintenant aussi d'un paquet de documents qu'il considérait comme «internes» sont en fait des décrets de nature publique qui doivent être bilingues.

La province doit cette clarification à l'Association des policiers de Winnipeg. L'Association cherchait des arguments juridiques pour limiter les pouvoirs de la Commission d'enquête sur les autochtones et la justice.

L'avocat de l'Association des policiers avait prévu toute une série d'arguments pour convaincre la Cour d'appel d'empêcher la Commission de procéder avec son enquête. Parmi les arguments: le décret créant la Commission aurait dû être bilingue pour donner une existence légale à la Commission d'enquête.

Évidemment, le gouvernement a tenté de faire valoir aux juges que le décret en question n'était pas un document établissant une norme pouvant affecter le grand public et donc qu'il n'avait pas besoin d'être aussi rédigé en français. *(Exemple: un texte qui limiterait la vitesse à 50 km-h affecterait le grand public en créant une norme).*



Archives La Liberté

Alfred Monnin, le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, la plus haute instance de la province. Une permission donnée à la SFM d'intervenir à la dernière minute, avec l'assentiment des autres parties concernées.

Erreur, a dit Me Antoine Hacault, l'avocat de la Société franco-manitobaine, en affirmant que le décret en question donnait des pouvoirs à une Commission de mener une enquête publique et donc affectait le grand public.

Décision claire

Conclusion: tout autre argument pour attaquer la légitimité de la Commission devenait inutile, la Cour suprême ayant déjà rendu une décision claire: les décrets affectant le grand public doivent être adoptés dans les deux langues pour avoir force de loi.

Me Antoine Haucault souligne: «Mon intervention a été déterminante, parce que personne d'autre n'a amené mon argument et c'est cet argument que les juges ont retenu».

«En effet, même si le décret établissant la Commission ne crée pas de normes, les pouvoirs donnés à la Commission peuvent affecter le grand public, dans la mesure où la Commission peut, par exemple, demander la comparution d'un témoin».

Me Antoine Hacault ajoute: «La SFM a pu présenter une demande 3 jours avant *(le 5 juin)* car les avocats des autres parties ne s'y sont pas opposés et le juge en chef Alfred Monnin a décidé d'accorder le statut d'intervenant à la SFM. Tout a dû se faire pas mal à la dernière minute. Ma documentation écrite est parvenue à la Cour le soir avant l'appel *(entendu le 8 juin)*».

Notons que la SFM a plaidé uniquement sur l'invalidité du décret créant la Commission d'enquête sans prendre position sur les conséquences de cette invalidité. En aucun cas la SFM n'a pris position contre les autochtones.

Bernard BOCQUEL

ÉLIE

La prématernelle maintenue

Après la suppression du programme anglais à l'école élémentaire d'Elie à la fin du mois de juin, la classe prématernelle sera maintenue dans les locaux.

La classe prématernelle offre un programme d'immersion précoce à un quinzaine d'enfants de langue anglaise. La fermeture du programme anglais permet à la prématernelle d'occuper des locaux plus vastes.

Ph.D.

Les suites de la décision de la Cour d'appel

Un scénario possible pour la SFM



photo: Bernard Bocquel

Denis Clément, président de la SFM. Une leçon pour le gouvernement: la nécessité de respecter sa propre Constitution.

La Cour d'appel du Manitoba vient de donner un nouveau bâton à la Société franco-manitobaine pour inciter le gouvernement provincial à accélérer la mise en place de services en français.

L'avocat de la SFM, Me Antoine Hacault, estime en effet que «La Cour d'appel vient de donner un pouvoir de négociation important à la Société franco-manitobaine».

C'est que la SFM pourrait aller voir le premier ministre du Manitoba et lui demander s'il a l'intention de faire adopter dans les deux langues officielles les décrets de nature publique émis depuis 1890. (L'année du Official Language Act abolissant le français comme langue officielle).

Ou, plutôt que de dépenser de l'argent dans des traductions de décrets qui n'intéressent guère de monde, le gouvernement pourrait développer des services en français.

Voilà un scénario possible.

Mais soulignons que la SFM n'a pas encore décidé de quelle façon elle allait tenter de capitaliser sur la décision de la Cour d'appel.

Une leçon pour la province

Le président de la SFM, Denis Clément, précise que «La SFM étudie présentement toutes les options». Et que si des négociations étaient engagées, «il faudrait absolument protéger un principe de base: le Manitoba est une province bilingue qui doit respecter ses deux communautés de langues officielles. Et ce principe de base n'est pas à vendre».

«Nous espérons en tout cas que la province a appris une leçon, à savoir qu'elle devait respecter sa constitution, ses lois».

B.B.

SAINTE-GENEVIÈVE

L'église pourrait devenir un bâtiment historique

Plusieurs résidants de la paroisse de Sainte-Geneviève souhaitent que leur église soit reconnue bâtiment historique d'intérêt municipal, ce qui leur permettrait de faire une demande d'octroi auprès du gouvernement provincial.

Les conseillers de la municipalité rurale de Taché ont reçu le 13 juin la visite de représentants du ministère du Patrimoine qui leur ont expliqué les démarches à suivre pour que l'église de Sainte-Geneviève soit déclarée monument historique municipal. Les conseillers n'ont pour l'instant pris aucune décision.

La désignation historique pemettrait à la paroisse de Sainte-Geneviève de faire une demande d'octroi à la province pour un montant maximum de 35 000$. Robert Freynet, résidant de Sainte-Geneviève, explique:

«Nous avons déjà 25 000$ de côté, notamment grâce à un don anonyme de 20 000$ que nous avons reçu ce printemps pour la rénovation de l'église». La subvention du gouvernement, si elle était accordée, pourrait atteindre le même montant.

L.G.

Villages



Laurent GIMENEZ

Après avoir visité Élie, Sainte-Eustache et Fannystelle ces derniers mois, nous retournerons la semaine prochaine dans la plaine pour parler de Saint-François-Xavier.

Il s'agira du 33e village de la série.

Les retombées d'une bonne santé financière

La Caisse de Sainte-Agathe investit dans la jeunesse

Les organisations communautaires de Sainte-Agathe ont reçu 8277$ de la Caisse populaire entre mars 88 et mars 89. Les premiers servis ont été les jeunes. C'est la bonne nouvelle de l'assemblée annuelle du 13 qui a également adapté ses structures pour le futur plan d'équité.

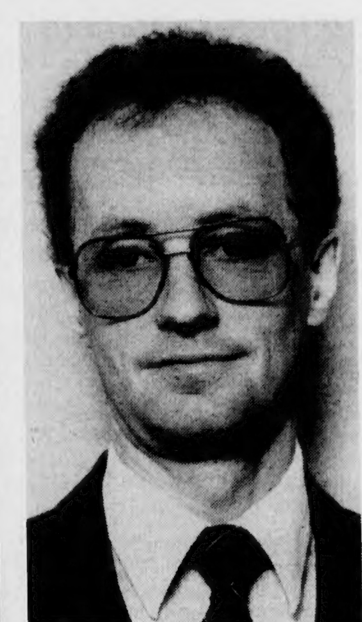
«Pour nous ce n'est pas une dépense, c'est un investissement», indique Cyrille Durand, le directeur de la Caisse. La Caisse a surtout investit dans la formation des jeunes du programme français de Sainte-Agathe. Elle a pris à sa charge le coût d'abonnement à des revues en français.

La Caisse a également apporté une aide financière aux élèves de 7e pour monter un petit commerce. Tout au long de l'année, ils ont vendu des produits laitiers et des jus de fruits pour le dîner de l'école. L'expérience ayant été concluante, elle devrait être élargie pour l'année scolaire 89-90.

L'assemblée annuelle (1) a permis aux membres, venus plus nombreux que l'an passé *(65 présents contre 35)*, d'adopter de nouveaux statuts permettant la création d'un plan d'équité dès que les autorités provinciales et la Fédération auront donné leur feu vert. Une ristourne de 28 000$ a été votée pour 88-89. Elle sera répartie en parts de surplus en fonction du volume d'opération des membres.

La carte Multi-populaire est offerte depuis deux semaines. Selon le directeur Cyrille Durand : «Une vingtaine de personnes se sont déjà montrées intéressées.» La carte peut être utilisée à Saint-Boniface et Lorette, elle pourra l'être dans tous les distributeurs Interac à la mi-septembre.

L'assemblée a d'autre part autorisé les responsables de la Caisse à acheter un terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment. Cette construction n'interviendra toutefois pas avant l'assemblée annuelle de 1990 au cours de laquelle un projet définitif sera soumis. Les locaux actuels de 900 pieds carrés sont trop petits pour les 6 employés de la Caisse. Des locaux d'environ 23 000 pieds carrés seraient nécessaires pour faire face aux besoin futurs.


Archives La Liberté

Cyrille Durand, le directeur de la Caisse de Sainte-Agathe est content de l'implication des membres : «Les gens sont actifs et participent, c'est très encourageant.»

Si Cyrille Durand est optimiste car «la Caisse est en très bonne situation financière», l'année 89-90 pourrait être affectée par les difficultés du secteur agricole. La pluie a sans doute rassuré les membres venu plus nombreux que d'habitude.

Philippe DESCAMPS

(1) René Vermette a été réélu au conseil d'administration. Les autres membres sont Gabrielle Robert, Gaston Brémault, Denis Gratton et David Ritchot.

La caisse en chiffres

Actif au 31 mars :
1989 : 6 773 152$ *(+13,9%)*
1988 : 5 946 856$

Bénéfices nets après impôts :
1989 : 34 328$
1988 : 3 940$

Montant de la réserve :
289 755$ soit 4,3% de l'actif *(objectif 5% en 1992)*

Dépôts :
1989 : 6 446 940$ (+13,9%)
1988 : 5 658 294$

Prêts :
1989 : 5 202 916$ (+7,8%)
1988 : 4 828 303$

Nombre de membres :
1989 : 817
1988 : 820

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Deux tennis dès septembre?

Deux terrains de tennis pourraient être construits à Sainte-Anne-des-Chênes au mois d'août 89 si deux résidants, Gary Vanderbusch et Gabriel Lemoine, réussissent leur pari.

Ces deux passionnés de tennis voudraient constituer un club séparé du comité des sports, et lié à l'Association de Tennis du Manitoba pour construire 2 terrains à Sainte-Anne. Actuellement les plus proches sont à Steinbach.

Pour réaliser leur rêve, ils avaient déjà besoin d'un terrain, que le village leur a fourni. Il ont encore besoin de 24 000$ cette année pour le terrassement, le revêtement, la clôture et le filet. Ils espèrent obtenir d'ici un mois une subvention provinciale de développement communautaire pour la moitié de cette somme.

Pour le reste, les résidants sont invités à devenir membre fondateur. En achetant une carte de 100$ par famille en 89, ils auront une priorité de réservation d'au moins 2 heures par semaine.

Les travaux d'éclairage ne seront entrepris que l'an prochain. A partir de 1990 le prix de la carte ne devrait pas excéder les 25 à 50$.

Ph.D.

SAINT-CLAUDE – HAYWOOD

3 000 personnes attendues à la Foire agricole

La 61e Foire agricole de Saint-Claude et Haywood a lieu samedi 17 et dimanche 18 juin.

L'une des principales attractions de cette Foire, qui reçoit près de 3 000 visiteurs chaque année, est l'exposition de vaches laitières, qui se tiendra à l'aréna.

«Il s'agit de l'une des quatre plus grosses expositions au Manitoba; nous accueillerons des éleveurs de toutes les régions», indique Denis Dufault, le président de la Société d'agriculture de Saint-Claude et Haywood, qui organise l'événement.

La Foire agricole débutera samedi matin à 10h30 par une parade qui partira de l'école de Saint-Claude et se rendra, vers midi, au terrain d'expositions, où se déroulent la plupart des activités.

Citons, entre autres choses: des tournois de base-ball, de balle molle et de base-ball durant les deux jours de fête; et samedi soir, un «demolition derby» et une danse à la salle récréative.

Les profits, qui oscillent généralement entre 1 500$ et 2 000$, seront répartis entre la Société d'agriculture, pour l'entretien des terrains et des bâtiments, et le comité de l'aréna qui, cette année, à participé à l'organisation de la Foire.

L.G.

Les francophones minoritaires ont-il le droit de contrôler leurs écoles?

«La décision de la Cour suprême sera incontournable»,

estime le constitutionnaliste Gérald Beaudoin

Le sénateur Gérald Beaudoin, professeur de droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa, était de passage à Winnipeg le 3 juin à l'occasion du premier congrès de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM).

Nous en avons profité pour le rencontrer et lui poser une simple question: les francophones minoritaires peuvent-ils compter sur la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 pour obtenir le droit de contrôler leurs écoles?

L'éclairage de ce constitutionnaliste de renommée nationale vient à point au moment où la Cour suprême du Canada se penche pour la première fois sur cette question, posée par des parents franco-albertains (voir notre article sur la cause Mahé et Bugnet en page 3).

Question: ***Pensez-vous que les parents franco-albertains, qui réclament devant la Cour suprême du Canada le droit à l'instruction dans la langue de la minorité et le droit à des conseils scolaires gérés par la minorité, vont obtenir gain de cause?***

Gérald Beaudoin: «Je ne peux évidemment pas prédire ce que la Cour suprême décidera. Cependant, tout me laisse penser que les juges ne peuvent interpréter que de façon généreuse et libérale l'article 23 de la Charte des droits et libertés (1)».

«Pour deux raisons. Premièrement, parce que jusqu'à présent, la Cour suprême s'est toujours prononcée en faveur des droits linguistiques des minorités. Je citerais comme seul exemple l'arrêt Forest qui a obligé le gouvernement manitobain à traduire toutes ses lois en français».

«La deuxième raison, c'est que l'article 23 est une disposition réparatrice par rapport à la Constitution de 1867 qui n'accordait aucune protection au français en dehors du Québec, alors que l'anglais était protégé au Québec».

«L'article 23 vient donc réparer la faille de 1867 qui a fait des ravages énormes pour le français à l'extérieur du Québec. Il a fallu attendre 100 ans pour que cette lacune soit corrigée au Nouveau-Brunswick et encore plus longtemps au Manitoba».

«C'est une des choses que je déplore le plus dans notre Constitution de 1867: on n'a pas assez protégé le français en dehors du Québec. De plus, il y a d'énormes disparités selon les provinces. Les francophones du Manitoba sont avantagés dans la mesure où le bilinguisme était inscrit dans leur Constitution. Mais toutes les provinces n'ont pas les mêmes obligations».

photo: Laurent Gimenez

Le sénateur Gérald Beaudoin devant l'hôtel Fort Garry de Winnipeg. «Une garantie constitutionnelle pour la minorité ne peut être efficace que si c'est la minorité elle-même qui en assure le contrôle, et non pas la majorité».

Question: ***La Charte des droits et libertés contient une clause dérogatoire qui permet aux gouvernements de se soustraire aux dispositions de la Charte. C'est ainsi que le Québec a pu maintenir sa Loi 178 sur l'affichage malgré l'opinion défavorable de la Cour suprême.***

Le gouvernement albertain ne risque-t-il pas de se défiler de la même façon si la Cour suprême reconnaît le droit des Franco-Albertains à des subventions publiques pour l'enseignement en français et au contrôle de leurs écoles?

Gérald Beaudoin: «La clause dérogatoire permet à un gouvernement de se soustraire, pour un maximum de cinq ans, aux dispositions de la Charte des droits dans trois domaines fondamentaux: les libertés fondamentales *(liberté de religion, d'opinion, d'association, etc)*; les garanties juridiques *(droit à la vie, protection contre les arrestations arbitraires, etc.)*; et égalité devant la loi».

«En revanche, la clause dérogatoire ne s'applique pas aux droits linguistiques. Dans le cas de la loi 178 sur l'affichage au Québec, il ne s'agissait pas de droits linguistiques mais de liberté d'expression et de publicité. C'est pourquoi le gouvernement québécois a pu faire jouer la clause dérogatoire».

«Mais pour la question du droit de la minorité à l'enseignement dans sa langue, la décision de la Cour suprême sera finale, incontournable, et aucun gouvernement ne pourra la mettre de côté. Si la Cour suprême reconnaît aux francophones le droit de contrôler leurs écoles, ce sera incontestablement une grande victoire».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

(1) L'article 23 reconnaît aux minorités de langues officielles le droit à l'enseignement dans leur langue, «financé sur les fonds publics» et «là où le nombre le justifie».

LA MONTAGNE

Le manque de profs inquiète la division

Les candidats ne se bousculent pas au portillon pour les six postes d'enseignants bilingues qui restent à combler dans la division scolaire de la Montagne.

La division a un besoin pressant de profs bilingues au niveau primaire et intermédiaire à Saint-Alphonse, Mariapolis, Somerset et Saint-Léon. Malheureusement, les candidats sont rares, ce qui inquiète le directeur général de la division, Henri Bouvier:

«Faute de candidats manitobains, j'ai commencé à faire passer des annonces au Québec. J'imagine qu'il y n'y a pas assez d'enseignants qui sortent des instituts pédagogiques dans notre province».

«De plus, avec l'augmentation de l'immersion, les jeunes enseignants qui arrivent sur le marché du travail n'ont pas de mal à se trouver de l'emploi en ville. Dans ce sens-là, le développement de l'immersion ne nous aide pas à recruter des professeurs en région».

L.G.

SAINT-NORBERT

Fin du dernier dinosaure scolaire

L'école Parc-La-Salle de Saint-Norbert, dernier dinosaure architectural de la division scolaire de la Seine, va subir prochainement une cure de rajeunissement.

L'école Parc-La-Salle, qui offre un programme anglais maternelle à 6 suivi par 330 élèves, est le dernier établissement scolaire de la division avec une structure ouverte, c'est-à-dire que les classes ne sont séparées par aucune cloison.

«Plusieurs écoles de ce genre ont été construites entre 1968 et 1972», explique Wendell Sparkes, le directeur général de la Seine. «Le concept venait des États-Unis et correspondait à certaines théories pédagogiques. Les conséquences, en fait, sont un manque d'intimité et trop de distractions pour les élèves».

Suite à une demande de la division scolaire Seine, le ministre de l'Éducation, Len Derkach, a donné son accord pour que l'on modernise l'école Parc-La-Salle et que l'on construise deux classes additionnelles.

La construction des deux nouvelles classes pourrait commencer cet été. Quant aux travaux de rénovation -il s'agit essentiellement de mettre des murs entre les classes et d'adapter le système de chauffage et de climatisation- ils ne pourront pas commencer avant l'été 1990.

Par ailleurs, la division de la Seine a décidé de rénover cet été le laboratoire de sciences de l'école St-Norbert Immersion.

L.G.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

LA SEINE

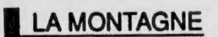
Des profs pour Sainte-Anne, Saint-Adolphe et Richer

Il reste encore quatre postes d'enseignants à combler dans la division scolaire de la Seine.

Il s'agit de deux postes à l'élémentaire et deux autres au présecondaire à Richer, Sainte-Anne-des-Chênes et Saint-Adolphe. Tous concernent l'enseignement immersion.

Un total de 7,7 nouveaux postes à plein temps seront créés cette année dans la division de la Seine. Selon le directeur général, Wendell Sparkes, ces augmentations sont notamment dues au développement de l'enseignement secondaire immersion, ainsi que des programmes suivants: éducation physique, orientation, élèves surdoués.

L.G.



LA MONTAGNE

Une 5e bourse Edgar-Bessette

Une nouvelle bourse du Fonds Edgar-Bessette sera attribuée cette année à un élève de la division scolaire de la Montagne.

Les bourses Edgar-Bessette, d'un montant de 325$ renouvelé quatre ans de suite, étaient jusqu'à présent au nombre de quatre. Une cinquième bourse du même montant sera accordée cette année.

Le lauréat sera désigné d'ici la fin du mois de juin par un panel composé d'Henri Bouvier, directeur général de la Montagne, Lorne Sierens, préfet de la municipalité de Lorne, et Kelly Dupasquier, directeur de l'école de Saint-Claude.

L.G.



130 personnes ont participé à l'assemblée spéciale de la Société franco-manitobaine. photo: Lucien Chaput

La restructuration est acquise

Prochain objectif de la SFM: trouver des candidats

Les propositions du Groupe de travail restructurer la Société franco-manitobaine ont toutes été largement approuvées par l'assemblée générale spéciale le 10 juin.

D'après Raymond Bisson, président du Groupe de travail, rien de fondamental n'a été contesté dans le rapport.

Environ 130 personnes étaient inscrites à la réunion. Raymond Bisson ne s'inquiète pas. «On aurait souhaité avoir plus de monde, mais il n'y a pas eu de mauvaise surprise. Les organismes qui n'étaient pas représentés à l'assemblée ont communiqué avec nous avant. Les gens ne sentaient pas qu'ils devaient venir pour défendre leurs intérêts, puisqu'ils n'avaient pas de problème avec le rapport».

«Il y a eu quelques changements ici et là, mais l'intention demeure la même. Par exemple, dans le mandat de la SFM, on a ajouté que l'organisme «protège les intérêts de la francophonie manitobaine»». Ce qui ne fait que clarifier le mandat proposé: que «la SFM, de concert avec la collectivité franco-manitobaine et les organismes franco-manitobains, facilite l'épanouissement de la vie en français et en fasse la promotion».

L'assemblée a amendé la recommandation du Groupe de travail qui proposait un projet de refonte des règlements de l'organisme. L'article ajouté exige que ce projet soit soumis au groupe de travail pour fins de révision, assurant ainsi que l'intention de la nouvelle structure de la SFM soit respectée.

Un comité de mise en candidature a été élu lors de la réunion. Il s'agit de Maurice Gauthier, Louis Paquin et Lorette Beaudry-Ferland. Leur tâche sera de trouver des candidats aux postes du conseil d'administration de la SFM pour l'assemblée annuelle début novembre.

Colette BRIN

CARTIER

Cartier marque son 75e anniversaire

La municipalité rurale de Cartier a 75 ans cette année. Pour cet anniversaire, le conseil municipal ne prend pas d'initiative, mais encourage financièrement celles qui seront prises.

Le conseil municipal offre 500$ à chacun des Centres communautaires d'Elie, de Saint-Eustache et de Springstein qui voudra bien organiser une fête.

Le conseil municipal a également offert 500$ au Comité du Centenaire de Fannystelle. Ce village n'est pas dans la MR de Cartier, mais les conseillers municipaux ont voulu par ce geste entretenir l'amitié entre voisins *(plusieurs résidants de Cartier ont Fannystelle comme centre le plus proche).*

Ph.D.

ÉLIE

L'indépendance dès le 1er janvier

Le village d'Elie devrait devenir village non-incorporé dès le 1er janvier 1989, selon l'avis du ministre du Développement rural, Jack Penner.

Le nouveau statut juridique devrait entrer en vigueur au début de la prochaine année, mais les élections auront lieu dès l'automne prochain, en même temps que les autres élections municipales.

L'avis d'approbation du ministère du Développement rural sera officiel le jour de sa publication, ce qui ne devrait pas prendre plus d'un mois.

Ph.D.

TRANSCONA

Deux marches pour la vie

Les dames de l'Assomption prévoient deux marches en manifestation contre l'avortement: le 17 juin, de 9h à 11h, devant la clinique Morgentaler (883, avenue Corydon) et le 20 juin. Pour plus d'information, contacter Lina Parent au 224-2922.

PROVINCE

Gérald Dorge, président du Conseil de la coopéation

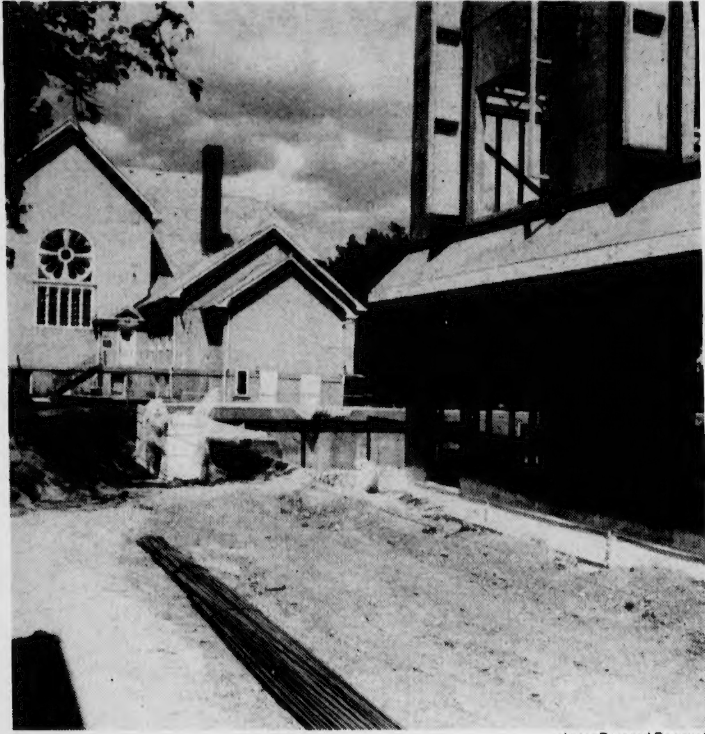
A sa réunion régulière du 7 juin, les membres du conseil d'administration du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) se sont répartis les postes.

L'exécutif est composé de: Gérald Dorge, président, Jeannette Filion-Rosset, vice-présidente, Raynald Labossière, trésorier, Aline Gosselin-Lemieux, Paul Fournier, Edmond Beaudry et Paul Vandal, administrateurs

Maurice Therrien, le directeur général, a été mandaté de représenter le CCM au Conseil canadien de la coopération lors de cette même réunion.

K.B.

SAINT-NORBERT



Le Chalet sera relié à l'église. photo: Bernard Bocquel

Le Chalet Saint-Norbert sera prêt à temps

La construction du Chalet Saint-Norbert se déroule au rythme prévu. La coopérative d'habitation pour personnes âgées, qui sera reliée à l'église par une passerelle, devrait donc accueillir ses locataires tôt l'année prochaine.

20 des 42 unités *(dont deux reviennent à la paroisse)* sont déjà louées par des gens de la paroisse, qui paieront un loyer mensuel variant entre 470$ et 550$.

Les 20 unités restantes sont maintenant mises à la disposition des personnes habitant dans la région de Saint-Norbert. Le président du comité de construction, Roger Dubois, précise qu'il n'y aura «aucun problème» pour louer tous les appartements.

Le Chalet Saint-Norbert est une initiative des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert. Le coût total du projet s'élève à 2.7 millions.

B.B.

Les résidants de Saint-Pierre-Jolys sont trop riches

Objectif 89 pour la Caisse pop : trouver des emprunts

La Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys a retrouvé la santé depuis 1987, mais elle semble atteinte d'une maladie des biens-portants : le surplus de liquidité.

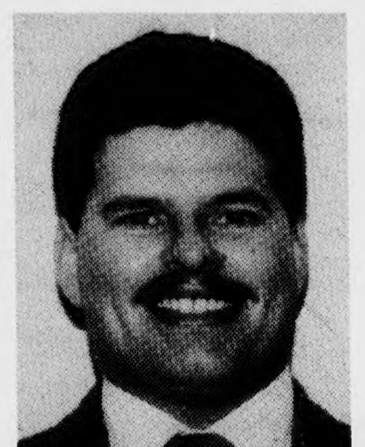
Trop de dépôts et pas assez de prêts, voilà la maladie de la Caisse de Saint-Pierre-Jolys. Entre avril 88 et mars 89, le mal semble s'être aggravé. Mais, selon son directeur, Claude Chartier, la maladie est à la fois «plus grave et moins grave».

Plus grave, le surplus de liquidité l'est en terme de chiffres. Cette année, les dépôts ont augmenté de près de 10%, tandis que le volume de prêt diminuait. Les Jolyens sont trop riches, ils déposent plus à la Caisse qu'ils n'empruntent. La perte d'un prêt syndiqué a amplifié ce phénomène en 1988.

Caisse scolaire

Moins grave, le surplus de liquidité l'est en terme de gestion. Grâce aux nouvelles formule de placements offertes par la Fédération des Caisses, les surplus des caisses sont rémunérés à des taux supérieurs aux années précédentes. L'objectif numéro 1 pour la Caisse reste tout de même de trouver des emprunteurs, car un emprunt rapporte plus qu'un placement.

La Caisse de Saint-Pierre-Jolys a renoué avec les bénéfices en 1988. Cette année, elle améliore encore sa position, ce qui lui permet de constituer un début de réserve. Pour Claude Chartier, il sera toutefois difficile à la Caisse d'atteindre l'objectif de 5% de l'actif d'ici 1992.



Claude Chartier est directeur de la Caisse de Saint-Pierre-Jolys depuis le 1er février. Auparavant, il a été pendant 10 ans, directeur adjoint de la Caisse à La Broquerie où il réside.

«C'est difficile de dire ce qui va arriver, précise le directeur de la Caisse. Cela dépendra de l'intérêt des membres pour le plan d'équité.» Comme les autres caisses du Manitoba, celle de Saint-Pierre a adapté ses statuts pour permettre la création d'un plan d'équité. Elle attend maintenant le feu vert de la Fédération.

Pour son assemblée annuelle du 8 juin (1), la Caisse avait invité Fernand Vermette, le directeur des services informatiques de la Fédération. Il a annoncé aux 39 sociétaires présents qu'ils pourraient bénéficier de la carte magnétique «Multi-populaire» à partir du 9 septembre.

Les jeunes sont de plus en plus impliqués dans la vie de la Caisse. Pendant l'exercice financier 88-89, 2 cahiers pédagogiques expliquant le fonctionnement de la Caisse ont été publiés pour les 1e à la 3e année et les 3e à la 6e année. La Caisse scolaire a environ 130 élèves incrits et 9 500$ d'actif.

Philippe DESCAMPS

(1) Deux personnes ont été réélues au conseil d'administration : André Garand et Lorette Rioux. Les autres membres sont Ronald Vinet, Cécile Lesage, Paulette Gosselin, Carmel Langhan et Bernard Gagné.

La caisse en chiffres

Actif au 31 mars :
1989 : 8 343 645$
(+10,06)
1988 : 7 581 029$

Bénéfices nets après impôts :
1989 : 35 000$
1988 : 22 500$

Montant de la réserve :
1989 : 38 855$
soit 0,46 % de l'actif
1988 : 3 849$
(Objectif 5% en 1992)

Dépôts :
1989 : 8 283 014$ (+9,6%)
1988 : 7 557 946$

Prêts :
1989 : 5 379 362$ (-2,6%)
1988 : 5 521 552$

Nombre de membres :
1989 : 980
1988 : 1000

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le tournoi de balle tombe à l'eau

Le deuxième tournoi de balle annuel des jeunes francophones, organisé par le Club des jeunes à Saint-Pierre-Jolys, s'est terminé prématurément, dimanche 11 juin, à cause de la pluie. Cependant, toutes les équipes ont pu jouer deux parties et les médailles ont été distribuées.

«C'est vraiment dommage, explique Aimée Labossière. Toutes les 15 équipes étaient là, 150 jeunes, tout marchait bien jusqu'à temps qu'il se mette à pleuvoir. On n'a pas pu remettre le tournoi parce que les quatre terrains de balle (au Parc Carillon) sont réservés jusqu'à la fin juin. Et après, les jeunes sont en vacances, c'est impossible d'organiser un autre tournoi.»

Les médailles ont été distribuées par tirage au sort, parmi les équipes gagnantes des deux premiers matchs. Saint-Pierre a gagné la médaille d'or pour la catégorie 6e-7e années, et Saint-Adolphe pour la catégorie 8e-9e années. Les autres équipes participantes venaient de: Notre-Dame-de-Lourdes, La Broquerie, Saint-Malo, Sainte-Agathe et Précieux-Sang.

Aimée Labossière souligne qu'il y aura encore un tournoi à Saint-Pierre l'année prochaine. Elle ajoute: «A Notre-Dame-de-Lourdes, on parle d'organiser un autre tournoi du même genre. Ça serait bien si plusieurs villages décident de faire de même. Les jeunes semblent bien aimer ça».

C.B.

CHEVAL-BLANC

Le journal des parents sous presse

Le premier numéro de «News Letter», le journal des parents du Cheval-Blanc, devrait être distribué la semaine prochaine.

Le journal a été lancé par trois commissaires : Patricia Nadeau, Claude Lachance et Gilbert Paul. Il comporte quatre pages format lettre composées sur ordinateur.

Le premier numéro ne comporte qu'un article en français - sur Gérald Girard de l'Institut collégial Saint-Paul qui part en voyage au Québec-. Un effort supplémentaire pour le français est prévu pour le prochain numéro.

Ph.D.



80 diplômés, 50 en éducation



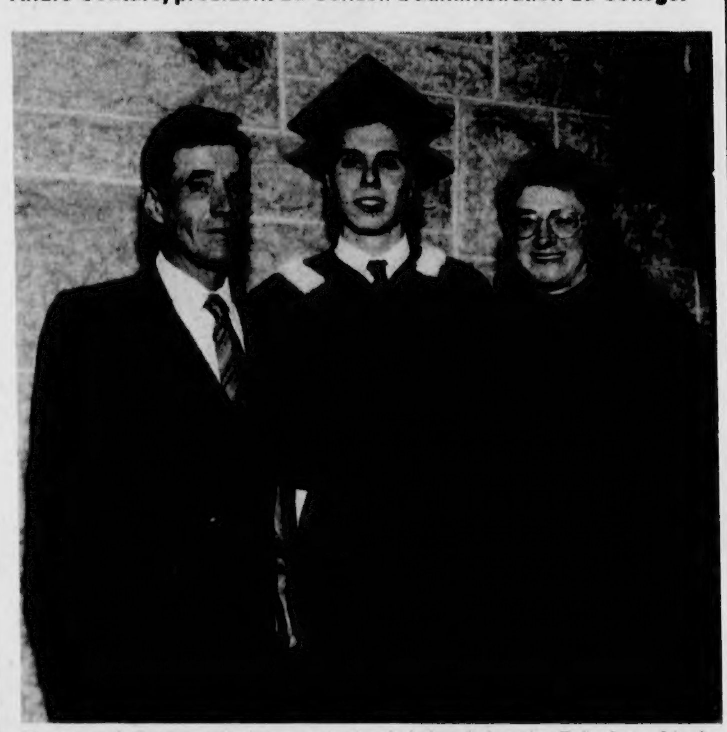
Les récipiendaires des prix et médailles *(de gauche à droite):*

1e rangée: Stella Hacault *(Bourse Fernand-Marion)*, Michel Toupin *(Bourse Lionel-Fréchette)*, Hélène Savard *(Médaille d'argent du Gouverneur général et Prix du Gouvernement du Manitoba)*, Yvonne Savard *(Médaille d'or de l'Université)*, Chantal Berard *(Prix du Député à l'Assemblée législative, donné par Neil Gaudry)*, Lise Roy *(Bourse Gabrielle-Roy)* et Bertrand Nayet *(Prix du Gouvernement français)*.

2e rangée: François Blanchette *(Prix Baxter-Canlab)*, Raymond Comeault *(Prix Luc-Alarie)*. Ronald Pelletier *(Prix de l'Association des anciens/anciennes du CUSB)*, Jeffrey Carter *(Médaille d'or du Gouverneur général)*, Christian Michalik *(Prix du Gouvernrment français)* et Claude Michaud *(Prix du Gouvernement du Manitoba)*. Absente de la photo: Gisèle Grimard *(Bourse de l'Association des professeurs du CUSB)*.



Assis *(de gauche à droite)*: le Frère Fernand Marion, c.s.v., récipiendaire du Prix Alexandre-Taché; Mgr Antoine Hacault, récipiendaire du grade honorifique de Docteur en droit *(honoris causa)*. Debout *(de gauche à droite)*: Henry Duckworth, Chancelier de l'Université du Manitoba; Paul Ruest, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface; Arnold Naimark, recteur de l'Université du Manitoba; et André Couture, président du Conseil d'administration du Collège.



Raymond Comeault *(au centre)*, récipiendaire du Prix Luc-Alarie, institué à la mémoire de cet ancien étudiant décédé accidentellement durant l'été 1988, en compagnie des parents de Luc Alarie, Gilles et Cécile Alarie de Sainte-Agathe, les donateurs du prix.

80 étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont reçu leur diplôme le 8 juin, à la Cathédrale de Saint-Boniface. Un nombre moyen, estime Normand Dupasquier, secrétaire général du Collège *(106 en 1988)*.

De plus, sept étudiants de l'Université du Manitoba se sont joints à eux pour cette cérémonie. Pour deux raisons, explique Normand Dupasquier: «Soit qu'ils n'ont pas pu assister à la cérémonie de l'Université la semaine précédente, ou que ce sont des anciens étudiants au Collège, des francophones, qui s'identifient davantage au Collège qu'à l'Université».

C'est à la même occasion que Mgr Hacault a reçu le grade honorifique de docteur en droit de l'Université, et qu'on a attribué au frère Fernand Marion le Prix Alexandre-Taché pour services rendus à la collectivité franco-manitobaine.

Voici, par catégories, le nombre de diplômés au Collège universitaire de Saint-Boniface en juin 1989:

- 7 maîtrises en éducation
- 1 baccalauréat ès arts (latin-philosophie)
- 16 baccalauréats ès arts (général)
- 1 certificat en traduction
- 50 baccalauréats en éducation
- 5 baccalauréats en sciences

Colette BRIN

Le Collège communautaire de Saint-Boniface change de nom

Suite à une décision du conseil d'administration, le Collège communautaire de Saint-Boniface devient l'Ecole technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le CUSB regroupe désormais 4 secteurs :

- L'Education permanente
- L'Ecole technique et professionnelle
- La Faculté des Arts et des Sciences
- La Faculté d'Education

Comme nous l'indiquions la semaine dernière, un cours d'allemand devrait être mis en place au CUSB dès septembre 1989. Il sera offert si le nombre d'intéressés dépasse les 12 à 15 personnes.

Pour l'année scolaire 1989, il s'agira d'un simple cours de conversation allemande donné dans le cadre de l'Education permanente *(ouvert à tout public)*. Un cours crédité pourrait être offert par la Faculté des Arts et Sciences à partir de septembre 1990, dans les limites budgétaires

Ph.D.

SAINTE-ANNE

Feu vert pour l'ambulance

Le ministère du Développement rural a donné son feu vert à la municipalité de Sainte-Anne pour l'achat d'une ambulance.

Cette ambulance, d'une valeur de 46 500$, viendra compléter les services de celle existante.

La semaine de...

Micheline Baril

«Entre le plein air et les arts en passant par les bancs d'école.» Voilà comment se définit Micheline Baril, enseignante de maternelle, en avant-midi à l'école Van Belleghem, et en après-midi à l'école Provencher.

«Pourquoi le plein air? Parce que j'adore me retrouver en nature. Je fais des randonnées à bicyclette au Parc Birds Hill, au Parc Saint-Vital, à Riding Mountain ou à Grand Beach.»

«Et les arts? C'est parce qu'ils sont partout dans ma vie. J'aime le théâtre, en voir et en faire. J'en ai fait un peu avec la ***Muse Gueule***, une troupe de théâtre franco-manitobaine. Autant que possible, je mêle le théâtre et la musique à l'enseignement, avec des mimes et des jeux dramatiques.»

«Pour la lecture, j'aime bien rire, et donc j'aime les textes qui font passer un message sérieux sous le signe de l'humour. Par exemple, les ***Chroniques délinquantes*** par Hélène Pedneault.» C'est un roman composé d'une trentaine de petites histoires de 5 ou 6 pages.



Micheline Baril est enseignante.

photo: Karine BEAUDETTE

Ce livre est idéal pour Micheline Baril: «Je voudrais avoir plus de temps pour lire. Et quand je commence un livre, je voudrais le finir tout de suite.»

Elle aime la poésie aussi. Elle recommande les ***Cascadeurs de l'amour***, de Patrice Desbiens, un recueil de poèmes, sarcastiques plutôt qu'humoristiques.»

Et dans le domaine de la musique, Micheline Baril a les oreilles curieuses. Elle propose, comme musique populaire, Gerry Boulet, Indochine, Rita Mitsouko; et comme musique rock: ***Sting et Johnny Clegg.***

Mais elle est aussi intriguée par l'insolite. Elle écoute de la musique japonaise: Japanese Melodies, vol. 1, 2 et 3, par ***Yamanakabushi*** et Jean-Pierre Rampal.

Elle va aussi beaucoup au cinéma, sans rechercher de style particulier. Parfois, elle choisit un film pour l'acteur, et parfois, pour le sujet. Elle apprécie les films qui remettent en question, qui font réfléchir: elle recommande ***Rain Man*** et Betrayed.

Sélection recueillie par Karine Beaudette

Festival de la chanson à Granby

Six candidats au succès

Quatre jeunes chanteuses manitobaines, un auteur-compositeur de Saint-Boniface et une Fransaskoise participent cette année aux auditions pour le Festival de la Chanson de Granby, qui se déroulent les 16 et 17 juin en public au CCFM.

Pour tous les musiciens de variété francophones, Granby représente l'espoir de se frayer un petit chemin dans l'univers de l'industrie musicale en français. Chaque année, depuis 20 ans, la petite ville québécoise de Granby accueille plusieurs chanteurs et compositeurs venus des quatre coins du Canada.

Cette année, 32 personnes participeront aux demi-finales du 15 au 23 septembre et 8 d'entre elles se retrouveront en finale le 7 octobre. Il y a deux catégories: interprète et auteur-compositeur-interprète.

Les lauréats du prix du Festival recevront 5 000$ en espèces et l'équivalent de 5 000 autres dollars pour des projets musicaux *(spectacles, tournées, disques, etc.)* Dans le passé, deux artistes franco-manitobains ont eu cette chance: Gérald Paquin et Nicole Brémault.

Pour sélectionner les candidats, les jurés du Festival de Granby se rendent directement dans les provinces. Ils seront à Saint-Boniface samedi 17 juin pour un spectacle public dans la salle Antoine-Gaborieau du CCFM à 21h. Un premier concert public, sans jury, doit se dérouler vendredi 16. Les prix d'entrée sont de 3$.

Six candidates et candidats ont décidé de tenter leur chance cette année. Tous les espoirs leur sont permis, car si l'on en croit David Larocque, le directeur du 100 Nons -qui organise les auditions-, «ces huit dernières années nous avons envoyé à Granby au moins une personne par an». En 1988, il s'agissait de Lizanne Lachance, qui n'est pas allée jusqu'en finale.

Laurent GIMENEZ

L'expérience compte plus que le grand prix

Les six participants à l'audition manitobaine pour le Festival de Granby sont unanimes: l'important n'est pas de gagner le grand prix mais de participer pour acquérir de l'expérience. Voici un bref portrait de chacun d'eux.



photo: Laurent Gimenez

On reconnait, de gauche à droite: Solange Campagne, qui anime des ateliers pour les aspirants au voyage de Granby; Marcel Soulodre et Nicole Marion. Accroupies: Monique LaCoste et Sarah Côté.

Sarah Côté, 18 ans, étudiante en 12e année au Collège Béliveau. Catégorie interprète.

«Je suis déjà impliquée dans plusieurs groupes musicaux comme Superfixie et Tête de pioche. Gagner ou ne pas gagner le concours, cela ne me fait aucune différence. Ce qui m'intéresse, c'est de monter mes talents et de rencontrer d'autres jeunes chanteurs».

Parmi les trois chansons qu'elle a retenues, Sarah Côté signale une oeuvre de la chanteuse québécoise Marie-Denise Pelletier et une chanson dans laquelle elle interprétera un morceau au saxophone.

Monique LaCoste, 23 ans, animatrice à CKSB. Catégorie interprète.

Monique LaCoste est une habituée du Festival de Granby où elle s'est déjà rendue trois fois, en 1985, 1986 et 1987. Cette dernière année, elle est allée jusqu'en finale et a reçu une mention spéciale du jury.

«Granby, c'est le tremplin parfait pour quelqu'un qui veut commencer une carrière dans la chanson. C'est ce qui est arrivé, par exemple, à Luc de Larochellière, qui a fait Granby en même temps que moi en 1985 et 1986».

«J'ai décidé de retenter l'aventure parce que je dois rester à Montréal durant plusieurs mois à partir d'août pour suivre un cours en communication. Si je gagne le concours, je serai donc sur place pour me faire connaître et nouer des contacts avec des professionnels».

«L'un des intérêts de Granby, ce sont aussi les ateliers que l'on suit sur l'industrie musicale, et les rencontres avec les professionnels. Une année, par exemple, Richard Seguin était venu nous parler de sa carrière. Les finalistes ont également droit à une semaine intensive *(8 heures par jour)* de préparation de spectacles».

Monique LaCoste interprétera des oeuvres de Morane et Liane Foley, ainsi qu'une chanson inédite de Lilianne Cormier intitulée Mafalda.

Nicole Marion, 18 ans, étudiante en 12e année au Collège Louis-Riel. Catégorie interprète.

«J'ai déjà participé en septembre dernier au concours de la Chicane électrique. J'ai aussi chanté avec un groupe de jazz de Louis-Riel. C'est surtout l'expérience qui m'intéresse avec Granby. En commençant par les ateliers donnés par Solange Campagne avant l'audition à Saint-Boniface».

Nicole Marion, qui se destine à la carrière de professeur de musique *(«pour commencer»)*, interprétera des chansons de Marie-Denise Pelletier, de Gilberte Bohémier et du groupe Nuances.

Marie-Claude McDonald, 16 ans, étudiante en 11e année à l'école Précieux-Sang. Catégorie interprète.

«Je ne m'attends pas vraiment à gagner. Quand on pense qu'il y a des chanteuses aussi bonnes que Monique LaCoste et Lizanne Lachance qui se présentent! Je chante déjà avec le groupe Superfixie et ce qui m'intéresse, c'est de faire quelque chose de différent et d'avoir l'occasion de chanter en solo».

Andrée Noonan, 25 ans, assistante à la réalisation pour Radio-Canada à Régina. Catégorie auteur-compositeur-interprète.

Né à Saskatoon, Andrée Noonan est la seule candidate fransaskoise cette année. Elle s'est déjà présentée à des auditions pour le Festival de Granby en 1980 et 1981, mais sans succès. Cette année, elle voudrait se rendre à Granby pour faire connaître les chansons qu'elle a écrites elle-même.

«J'ai écrit les paroles des trois chansons que je vais présenter et j'ai collaboré à la musique pour l'une d'entre elles. Il y a une ballade, avec piano et voix, et une chanson de blues. Si j'avais la chance de poursuivre une carrière dans la chanson, c'est sûrement dans ces deux voies-là que je m'engagerais».

Marcel Soulodre, 27 ans, technicien son et éclairage (notamment pour le Cercle Molière). Catégorie auteur-compositeur-interprète.

«Je me suis déjà présenté une fois en 1985, mais je n'ai pas été sélectionné. L'audition à Saint-Boniface, c'est l'occasion de chanter en public en étant accompagné de musiciens professionnels».

Marcel Soulodre présentera au moins deux chansons écrites par lui-même avec la collaboration de Jean-Louis Hébert: Saucisson et Metoxychlore Blues.

Les Rendez-Vous

EXPOSITIONS

• ***«Poised for Challenge»***, photos et textes de Lorna Mulligan, dans la vitrine du 237, rue McDermot. L'expansion de l'industrie du vêtement à Winnipeg. Jusqu'au 18 juin.

• ***Aquarelles du groupe «Waterways»***, à la Bibliothèque de Saint-Boniface pendant le mois de juin.

• ***De Rosemary Kowalsky***, «Espèces nouvelles et en danger». Peintures sur toiles de tentes et de prélarts, au CCFM jusqu'au 7 juillet.

• ***Tableaux de Kristian Kodet*** jusqu'au 30 juin à la galerie Thomas, 62, rue Albert.

• ***«The Third Eye»*** au Musée de l'homme et de la nature, jusqu'au 30 juin. Méthodes de conservation d'artefacts. (190, avenue Rupert).

• ***«Eclectica»***, oeuvres de la collection permanente du Centre culturel ukrainien (184, avenue Alexander).

• ***«Photography from the Collection»***, photos d'artistes canadiens, à la Galerie d'art de Winnipeg, à partir du 17 juin.

• ***Peintures sur soie*** d'Adrienne Diner au Art Network, 2835, chemin Pembina.

CONCERTS

• ***Sur la Terrasse Daniel-Lavoie*** du CCFM, dans la série Café Classique: les guitaristes Mario Giroux et Paul Hammer, le 18 juin à 20h30.

• Artistes invités sur la Terrasse Daniel-Lavoie: jusqu'au 17 juin: Gérald Laroche; les 21 et 22 juin, ***Graffiti, de l'école Pointe-des-Chênes.***

• Au Mârdi jazz le 20 juin: ***El Sonido***, sur la Terrasse Daniel-Lavoie du CCFM.

• Le 22 juin au ***Red River Ex*** (stade de football), Colin James.

• ***Manteca***, groupe de jazz international, jouera sur le toit de la Galerie d'art de Winnipeg le 22 juin.

• ***Les auditions*** du Festival International de la chanson de Granby auront lieu au CCFM les 16 et 17 juin.

Manteca sur le toit de la Galerie d'art de Winnipeg le 22 juin.

DANSE

• Le 16 juin, dernière représentation de ***«Hansel and Gretel»***, des élèves du Ballet Royal de Winnipeg, au studio 116 du 380, avenue Graham. Tél. 956-0183.

• ***Récital de danse*** de l'école McConnell, le 22 juin au Pantages Playhouse (180, avenue Market) à 19h30. Tél. 986-3003.

ENFANTS

• ***«Dinosaurs: When Giants Roamed The Earth»***. Une présentation du Planétarium, à partir du 20 juin (190, avenue Rupert). Tél. 943-3142.



• ***«Shape a Stegosaurus»***, au Manitoba Children's Museum, atelier de pâte à modeler les 17 et 18 juin (109, avenue Pacific). Tél. 949-0109.

THÉÂTRE

• ***«Beautiful City»*** du dramaturge canadien George F. Walker, au Gas Station Theatre jusqu'au 24 juin (avec relâche le lundi), angle River et Osborne.

• ***«'Peg of my Heart»***, au Chimes Dinner Theatre de l'hôtel Westin (2, place Lombard, 985-6200).

CINÉMA

• ***« Palm Beach Story»***, (américain, 1942) de Preston Sturges, avec Claudette Colbert, Joel McCrea et Rudy Vallee. Film satirique traitant des conventions du mariage. A l'auditorium Muriel Richardson de la Galerie d'art de Winnipeg, les 17 et 18 juin.

• Au Cinéma 3, ***«Berserk Comedy Festival»*** du 16 au 18 juin, avec «The Road to Yorkton», «The Milkman Cometh» et «Multiple Choices», trois comédies un peu inhabituelles. (Sherbrooke et Ellice).

• ***«Reefer Madness»***, à la Cinémathèque (100, rue Arthur) les 16 et 17 juin, dans la série «Festival of Really Bad Films».

• ***IMAX*** à Portage Place: «Grand Canyon: the Hidden Secrets», «Freedom to Move» (à 19h et 21h) et «Heartland» (à 16h). Tél. 956-IMAX.

ATELIERS

• Programmation, animation et techniques d'interview radio. ***Atelier de la Cooperative Radio*** Winnipeg Inc., les 17 et 18 juin. Inscription: 947-0301. Au Video Pool, 300-100, rue Arthur.

TÉLÉVISION

• ***«La méthode rose»*** (français, 1986). Comédie de C. de Givray avec Jean-Pierre Cassel, Marie-Noëlle Eusèbe et Hélène Arie. Le 20 juin à 23h45, Ciné-lune de Télé-métropole (câble 28).

• ***«Visions d'ici»***: documentaire sur la Thaïlande. Le 17 juin à 16h, Radio-Canada.

• Le 17 juin à 17h10, à Radio-Canada: Vidéoclip ***«Je voudrais voir New York»*** de Daniel Lavoie.

Une sélection de Colette BRIN

Lectures

ACTIVITÉS

Origami: pliages en papier pour grands et petits, de Zulal Ayture-Scheele.

Si vous avez été séduits par le Festival du Japon, vous voudrez essayer cet art qui prend une certaine adresse.

(Ed. Fleurus, 1986)

DOCUMENTAIRES

La grande panne de la technologie américaine, de Jean-Claude Derian.

Une enquête conduite aux États-Unis pendant trois ans par le Chef de la Mission scientifique de l'ambassade de France aux États-Unis nous donne des renseignements étonnants et inquiétants sur la direction prise par la technologie.

(Albin Michel, 1988)

JEUNESSE

Un monstre dans les céréales, de Marie-Francine Hébert.

Que feriez-vous si, un beau matin, le monstre sur la boîte de céréales devenait vivant? Une aventure drôle et épeurante pour les 8 à 10 ans.

(La Courte Echelle, 1988)

Un extrait de Rodin.

BIOGRAPHIES

Rodin, de Frederic V. Grunfeld.

Un portrait fascinant et très recherché du plus grand sculpteur des temps modernes. La vérité derrière l'affaire Camille Claudel sera-t-elle révélée?

(Fayard, 1988)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

SPORT

Un coup de chapeau bien mérité!

Toutes ces équipes ont été éliminées, mais elles méritent les encouragements des parents et amis pour avoir participé et bravé la pluie. Les équipes qualifiées se retrouveront samedi sur les pelouses de Lorette.



Intermédiaires Lorette A, entraîneur : Ginette Desrochers



Moyens La Broquerie, entraîneur : Bertrand Boilly



Intermédiaires Sainte-Anne A, entraîneur : Richard Cameron.



Moyens Sainte-Anne B, entraîneur : Robert Chaput



Petits La Broquerie, entraîneurs : Murielle Fournier et Roxanne Bouchard



Petits Ile-des-Chênes, entraîneur : Denis Gauthier et Jacques Turenne

La grande journée du soccer Seine

Les demi-finales et les finales clôturant la saison de la Ligue de soccer mineur Seine auront lieu samedi 17 juin sur les terrains de l'Institut collégial de Lorette.

Matin : demi-finales

8h00 Accueil du président André Plamondon

9h00 Petits, 2nd contre 3e
Moyens, 2nd contre 3e
Intermédiaires, 2nd contre 3e

10h15-11h20 Petits 1er contre 4e
Moyens, 1er contre 4e
Intermédiaire, 1er contre 4e

11h30 Remise des trophées et médaillons au Gymnase

12h00-13h00 Diner, spectacles de magie et tirage du concours pour assister aux matches des Fury de Winnipeg.

Après-midi : finales

13h00-14h05 Petits et Intermédiaires

14h05-15h10 Parents, parties de 30 minutes

15h10-16h15 Moyens

16h30 Remise des trophées et médaillons

Les qualifiés pour les demi-finales

Les résultats que nous donnons ne sont pas définitifs car les derniers matches devaient avoir lieu jeudi soir. Néanmoins les quatre premières équipes de chaque classement sont d'ores et déjà assurées de leur qualification pour les demi-finales de samedi.

Petits (1981-1982)	
Sainte-Anne B	18
Sainte-Anne A	16
Lorette A	9
Lorette B	7
La Broquerie	5
Ile-des-Chênes	3
Intermédiaires (1979-1980)	
Sainte-Anne B	20
Lorette B	19
Sainte-Anne C	12
Ile-des-Chênes	12
Lorette A	9
Sainte-Anne A	6
La Broquerie	0
Moyens (1976-1978)	
Lorette B	13
Lorette A	11
Ile-des-Chênes	10
Sainte-Anne A	10
Sainte-Anne B	10
La Broquerie	4

Hockey

Le repêchage, tel qu'il pourrait se dérouler

Bon, amusons-nous avec des prédictions!

Malgré ce que peuvent vous raconter les soi-disants experts du hockey, le repêchage du 17 juin prochain n'est pas pire que ceux des années passées.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Mike Smith, le directeur-gérant des Jets de Winnipeg, me l'a lui-même confié plus tôt cette semaine. A chaque année, on dit que c'est moins bon. Mais c'est peut-être, suggère Mike Smith, pour justifier les erreurs qu'on risque de faire.

Il n'y a pas autant de joueurs vedettes que l'an dernier, c'est vrai. Toutefois, la profondeur est là cette année, alors qu'elle ne l'était pas dans les années passées.

Avec le nouveau système de repêchage en place depuis trois ans maintenant, les quatrième, cinquième et sixième rondes deviennent de plus en plus fortes.

Les Jets ont le quatrième choix cette année, et devraient pouvoir obtenir un assez bon joueur qui pourrait avoir un impact d'ici deux ans.

Smith a été clair: les Jets prendront un avant avec leur premier choix. Cette information notée, on peut procéder aux prédictions.

Les Nordiques de Québec, les Islanders de New York et les Maple Leafs de Toronto passent avant les Jets au classement.

Québec et New York choisiront l'ailier gauche Dave Chyzowski des Oilers de Kamloops et le centre suédois Thomas Sundin, peu importe l'ordre.

Ensuite viennent les Maple Leafs de Toronto, qui sont toujours bien difficiles à jauger. Le choix logique serait Kevin Haller, un défenseur avec les Pats de Régina. Donc, Toronto prendra Adam Bennett des Wolves de Sudbury ou Jason Herter de l'Université du Dakota du Nord.

Au tour des Jets maintenant. Ils ont trois options, peut-être quatre.

Mike Sillinger, Régina: Cet habile centre-ailier ne mesure que 5 pied 10 pouces, mais il est un joueur à l'attaque extraordinaire. On le compare favorablement à Joe Sakic.

Scott Thornton, Belleville: Immense centre qui pourrait être un excellent centre de deuxième ou troisième trio. Mais il n'est pas un gros marqueur. C'est à espérer qu'il progresse comme Joel Otto.

Stu Barnes, Tri-City: Comme Sillinger, c'est sa taille qui inquiète. Bâti moins solidement que Sillinger, il est lui aussi un très habile marqueur.

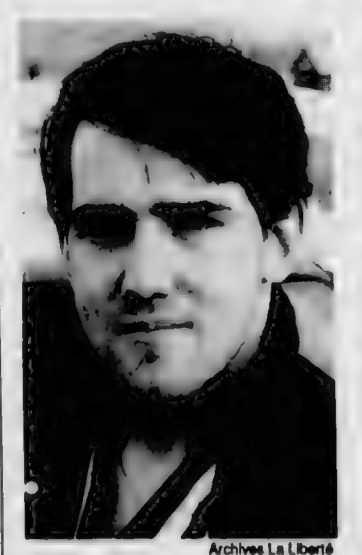
L'américain Bill Guérin est la seule autre option. Mais Guérin ne sera pas disponible pour quatre ans. Donc il n'est pas utile aux Jets qui ont besoin d'un impact immédiat.

Repêchage:

Le point sur Daniel Lambert et Daniel Chaput

Deux jeunes franco-manitobains sont sur la liste des joueurs éligibles pour le repêchage de la Ligue Nationale samedi.

Daniel Lambert, un natif de Saint-Malo, a fait sensation dans la ligue junior de l'ouest. L'excellent défenseur est un habile patineur et merveilleux fabriquant de jeu.



Archives La Liberté

Daniel Chaput. L'année prochaine...

Sa taille (5 pied, 7 pouces) ne l'aide pas, mais plusieurs gérants, dont Mike Smith des Jets, croient qu'il a peut-être le talent pour faire oublier sa taille et ce, même dans la Ligue Nationale.

Lambert sera pigé entre la 5e et 8e ronde. Montréal, Québec et Vancouver sont les plus intéressés. Cependant, au cours de la dernière semaine, j'ai appris que Los Angeles, New Jersey, Hartford et même Winnipeg lui donnent un statut particulier.

La situation est différente pour Daniel Chaput, un natif de Sainte-Anne, qui n'est éligible que pour les trois premières rondes. Chaput a évolué l'an dernier avec les Selects d'Eastman de la ligue provinciale midget AAA. Il a dominé au classement des compteurs bien qu'il soit un défenseur.

Il y a des dépisteurs qui m'ont confié que Chaput aura d'excellentes chances d'être choisi l'an prochain. Mais cette année, on lui reproche d'avoir choisi une Ligue pas assez forte. L'an prochain, on le surveillera de proche à Ferris State où le calibre sera bien plus fort.

Le témoignage de Monique LaCoste sur la tragédie de la rue Braemar

«J'ai réfléchi beaucoup la dernière fin de semaine»

Les caméras sont tournées sur d'autres scènes de la planète. Le cordon jaune n'isole plus la rue Braemar. Pour les résidants de ce quartier de Saint-Boniface, il reste un noeud sans dénouement au creux du ventre.

La maison de la famille LaCoste est située en face de celle où a eu lieu le drame. Monique LaCoste, chanteuse et animatrice à CKSB, a bien voulu nous raconter sa fin de semaine. Son témoignage est sans superlatif, juste une voix sincère pour que «les gens sachent que cela touche des personnes dans la vraie vie».

«C'était d'abord un samedi tranquille, une journée d'été typique où l'on se laisse aller à la paresse. Deux coups ont soudain claqué. J'avais jamais entendu de coup de fusil, mais pourtant, je croyais reconnaître des coups de fusil. Il y en a d'abord eu deux, puis des gémissements, puis de nouveau 4 autres.»



photo: Philippe Descamps

Les journalistes, comme les policiers, attendaient le dénouement du drame.

«C'est avec la voix d'un voisin que ces coups sont devenus de plus en plus réels. D'une voix mêlée de panique et de désespoir, il a crié à Raymond Reid: «Qu'est ce que tu as fait?». Les voisins, nous tous, nous sommes arrivés en masse. Il y a eu un vrai sentiment de panique et de peur. Il fallait aussi se protéger.»

«On est rentré dans les maisons. Tout le monde a appellé la police. C'est là que j'ai eu le choc de voir un corps mort de l'autre côté de la cour. Je regardais par la fenêtre. Puis tous le monde voulait ressortir. On ne voulait pas voir et on voulait voir, tu peux pas t'en empêcher.»

«L'ambulance et la police sont arrivées en roulant très doucement. Les voisins criaient : «Dépêchez-vous, ils sont en train de mourir». Même chez les policiers, on voyait de la peur.»

«Je suis rentrée de nouveau à la maison. Cela faisait mal, je ressentais une grande douleur passant par plusieurs phases. Après la douleur physique et les larmes, le cynisme, puis un sentiment de révolte et la fureur qu'il ait fait ça devant les enfants du quartier, mettant tout le monde en danger.»

«Une fois décidée, l'évacuation a été immédiate. On demandait aux familles de s'en aller sans dire où. Par chance, ma voiture était en arrière, on est allé chez ma tante laissant tout en plan. Dans une certaine mesure, l'attente était pire. Pendant deux jours on est resté l'oreille collée à la radio. On se sentait prisonnier.»

«Ma petite nièce était en arrière. Elle n'a rien vu. On a sorti les jouets pour la tenir contente. Mais elle savait qu'il se passait quelque chose. A deux ans et demi, même si elle n'a pas vu le meurtre, elle a été exposée à des hommes en armes, les policiers dans leurs tenues de camouflage.»

«Je ne peux pas dire avec des mots à quel point cela nous a secoué. Je n'avais jamais eu à vivre des choses comparables. On a parlé beaucoup, repassant les mêmes événements. Cela semblait faire du bien.»

«Ce qui revenait : comment un homme peut-il tuer? Sommes-nous tous capables de faire cela, quelque chose de si horrible ? Je suis vraiment tannée d'entendre parler de désastre. Qu'est-ce que l'on peut faire ? A quel point doit-on en arriver ? J'ai réfléchi beaucoup cette fin de semaine.»

«Une chose m'a fâchée : les gens qui venaient voir. Je sais qu'il y a une certaine curiosité naturelle. Nous, on l'a connu au début. Mais on voyait des centaines de personne. Pour moi, c'est aussi insensé que l'acte luimême.»

«Au début, je ne voulais pas parler aux médias. J'avais peur. Mais c'est important d'en parler d'un côté personnel. J'ai eu des cauchemars, je pense que j'en ai pas fini d'avoir des cauchemars. Il y aura tout un réajustement émotionnel et psychologique à faire. Les gens doivent savoir que cela n'a rien à voir avec la TV. Déjà en écoutant les nouvelles, j'ai souvent le coeur gros, mais je viens de vivre mille fois pire.»

«En rentrant chez nous, lundi soir, j'ai eu des sentiments plus paisibles. Pour moi, on sera beaucoup plus unis désormais dans le quartier.»

Témoignage recueilli par Philippe DESCAMPS

Des policiers entraînés pour le pire

«On pense que Winnipeg est un village dormant. Certes, c'est une ville calme, mais cela n'empêche pas la police d'être prête pour tout type d'intervention.» Comme le résume Denis Fontaine, le porte-parole francophone de la police de Winnipeg, la mission de la police est malheureusement de prévoir de tels événements.

Pendant la dernière fin de semaine tragique, la police de Winnipeg a déployé ses meilleurs éléments : l'Unité d'intervention d'urgence *(Emergency Response Unit)*. Ce corps spécial est entraîné pour tous les types d'interventions délicates, y compris les prises d'otages aériennes.

Il est composé de policiers ayant reçu une formation spécifique au Collège de la GRC d'Ottawa et avec les unités d'élite du FBI aux Etats-Unis. Simples agents de la force publique dans les temps ordinaires, ils sont contactés rapidement en cas de besoin et se rendent sur les lieux de la prise d'otage avec un camion spécial contenant un matériel sophistiqué.

Pour faire partie de ce corps, il faut d'abord un bonne condition physique, mais surtout une bonne condition psychologique et une capacité de sang-froid. Les policiers doivent garder leur calme dans les situations les plus tendues. Pour les interventions, ils doivent apprendre à manier les engins de mort *(armes automatiques, armes de précision etc.)* en ne les utilisant qu'à la toute dernière limite.

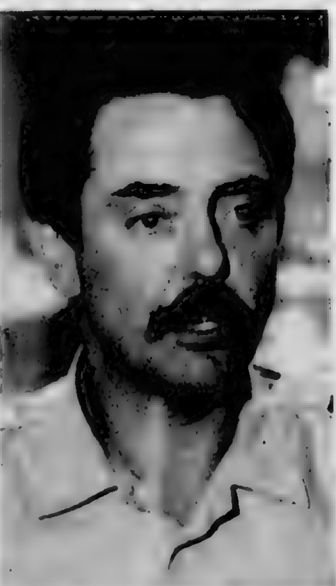


photo: Philippe Descamps

Denis Fontaine, porte-parole francophone de la Police de Winnipeg.

Certains ont reproché à la police d'être intervenue trop lentement rue Braemar -ce fut le siège le plus long de l'histoire de Winnipeg *(47 heures)*. Pour les responsables de la police de Winnipeg, cette lenteur se justifient par la nécessité de prendre le maximum de précautions.

En l'occurrence, les policiers ont d'abord essayé de raisonner le forcené. Ayant perdu contact, ils ont ensuite essayé de le faire sortir avec des grenades lacrymogènes, puis ils ont envoyé des chiens porteurs de micros et de caméras. L'utilisation de chiens n'a pas permis d'avoir de certitudes sur le sort de l'otage, ce qui a retardé l'intervention finale.

Les super-policiers ne sont pas des shérifs, ils doivent d'abord prendre en compte la vie des otages, des passants et des policiers eux-mêmes. Le spectacle c'est à Hollywood.

Ph.D.

Saviez-vous que...

Les handicapés se débrouillent

• Presque 120 000 enfants canadiens de 5 à 14 ans ayant une incapacité ne fréquentent que des classes régulières. Plus de 40 000 autres fréquentent des classes régulières et certaines classes spéciales;

• Parmi les personnes ayant une incapacité *(environ 13% de la population canadienne)*, celles qui vivent dans des établissements spéciaux ou des foyers pour personnes âgées représentent 7,5% de l'ensemble de ces personnes;

• Plus de 99% des enfants ayant une incapacité vivent dans des ménages privés. Environ 2 400 résident dans des établissements de soins de santé.

Moins de Manitobains se sont mariés en 1988

• Les naissances ont augmenté au Manitoba, de 17 438 *(1987)* à 17 582 *(1988)*. Ce qui comprend 8 627 filles et 8 955 garçons en 1988, 8 566 filles et 8 872 garçons en 1987;

• Il y a eu 9 110 décès en 1988, une augmentation de 4% depuis l'année précédente. Une hausse graduelle est prévue puisque la population manitobaine vieillit;

• Le nombre d'enfants morts-nés a diminué de 119 à 107 en 1988;

• 7 908 couples se sont mariés en 1988, 86 de moins qu'en 1987.

C.B.

LA ROUGE



Archives La Liberté

Démission de Paul Dupuis

Paul Dupuis, président de la Division scolaire de la rivière Rouge a remis sa démission pour convenances personnelles. Celle-ci est effective depuis le 8 juin dernier.

Paul Dupuis a représenté le district d'Otterburne pendant plus de 18 ans.

La Commission scolaire décidera de remplacer ou non Paul Dupuis le 19 juin.

Une troisième version proposée par Jean Allard

Qui détient la vraie légende du Cheval blanc ?



photo: Philippe Descamps

Jean Allard aimerait que la bonne légende du Cheval blanc figure dans le livret de la Division scolaire pour que son fils Marc la connaisse.

Comme chacun le sait, le Cheval blanc habite toujours les plaines quelque part entre Elie et Saint-Ambroise. Comme lui, sa légende poursuit son chemin au gré des vents.

Les éducateurs de la Division scolaire du Cheval-Blanc ont voulu la fixer. Mal leur en a pris, ils s'apprêtaient à publier les 2 versions les plus connues dans le livret bilingue remis à chaque enseignant. Mais un sage métis est venu leur rappeler qu'une légende était insaisissable ; lui détient la vraie légende...

Jean Allard est commissaire d'école à Saint-Laurent. Bien que né en ville, il connaît bien les plaines : c'est un descendant d'une cousine de Louis Riel. Sa version de la légende, il ne sait plus bien d'où il la tient, «de mon père ou de mon grand-père». Les métis de Saint-François la connaissent comme telle. En tout cas, il est certain que c'est la bonne, car «les autres ne tiennent pas debout.»

Ph.D.



photo: Bernard Bocquel

Face au soleil, le Cheval blanc prend des proportions plus légendaires le long de la Trans-canadienne.

Il rôde encore

La légende du Cheval blanc se déroule au temps où les Indiens étaient maîtres de la Plaine. Au sud du Manitoba habitaient les Sioux, au nord les Cree, et entre ces deux fières tribus, les Assiniboines vivaient dans l'actuel pays du Cheval-Blanc. Jean Allard raconte :

«Chaque année, les Indiens se réunissaient pour les échanges. Le chef assiniboine avait une fille. Cette fille trouvait un chasseur cree à son goût. Un chef sioux trouvait cette fille à son goût.»

«Le chef assiniboine s'organisait pour le mariage. Le Sioux donna un cheval blanc au père de la belle Indienne comme dot.»

«L'Indienne fuit le mariage»

«L'Indienne fuit ce mariage en chevauchant le Cheval blanc. Son amant cree la suivit avec un cheval gris.»

«Dépité, le chef sioux partit à la recherche de sa promise avec ses guerriers. Ils ont vite rattrapé le couple car le cheval du Cree n'était pas rapide. Lorsqu'ils les ont rattrapés, les Sioux ont tué les deux amants.»

«Mais le Cheval blanc s'est échappé. On l'a vu longtemps rôder près de Saint-François-Xavier. Certains disent qu'il rôde encore...»

Une légende recueillie par Philippe DESCAMPS

CARTIER

Possibilité de captage d'eau sur l'Assiniboine

Trois conseillers municipaux de Cartier ont rencontré les responsables de Saint-François-Xavier pour leur proposer d'entreprendre conjointement 2 captages d'eau sur la rivière Assiniboine.

Cartier dispose déjà de 4 puits, mais les agriculteurs manquent d'eau pour l'irrigation des champs. Les deux captages pourraient concerner une centaine de fermes. L'eau serait simplement captée et filtrée, il ne s'agirait pas de la rendre potable.

Chaque puit de captage devrait revenir entre 5 000$ et 6 000$ par municipalité s'il y a accord. Les travaux ne devraient pas commencer avant l'automne.

Ph.D.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

111 ans pour les Lambert à La Broquerie

L'importance de revivre son histoire

«Nos ancêtres nous ont laissé quelque chose de cher: notre langue et notre culture. Je crois que notre histoire, c'est quelque chose à revivre. Ça ramène tant de vieux souvenirs», soutient Rose Sauvlet, descendante de l'ancêtre Lambert. La famille Lambert de La Broquerie fête son «centenaire» le 17 juin.

«En fait, ce n'est pas un centenaire; ça fait 111 ans que Joseph Lambert et Rose-Délima Bonin sont arrivés à La Broquerie. Ils s'étaient installés à Sainte-Anne pour deux ans avant ça.»

Le comité organisateur a pu retourner jusqu'à Jean-Baptiste Lambert dit Robilliard, marié avec Léocadie Reinfret. Ceux-ci sont venus de la Normandie en France pour s'installer à Maskinongé, Québec en 1845. Son fils Joseph est allé travaillé dans une usine de coton à Falls River, Massachusetts, où il a rencontré son épouse, Rose-Délima Bonin.

«Les curés et le gouvernement offraient des terrains pas chers et une équipe de boeufs; assez pour permettre à un couple de partir. Joseph Lambert est arrivé avec 700$. Dans ce temps-là, c'était beaucoup d'argent!», poursuit Rose Sauvlet, née Simard.


Joseph Lambert et sa famille. Leurs descendants fêtent 111 ans à La Broquerie le 17 juin.

«Mais ils ont eu beaucoup de misère au Manitoba, à défricher le terrain. Rose-Délima avait peur des Indiens, même s'ils n'ont jamais causé de problèmes. Quand tout allait mal, elle disait «j'm'en retourne au Massachusetts!».»

«On fête seulement cette année parce que ça n'a jamais été fait. Je brasse l'idée depuis 2 ans. On a eu une première rencontre le 4 novembre 1988 et tout le monde est embarqué. Tout le monde avait son activité et moi je veillais à ce que tout se fasse.»

«Le comité m'a plus ou moins mis en charge même si je ne me sentais pas capable d'entreprendre un grand projet. Mais j'ai mis tout mon coeur dedans. Je suis fatiguée, mais fière!»

L'esprit familial

Le comité organisateur, composé de 9 personnes, s'est rencontré une dizaine de fois. «Ça prend beaucoup de consultations. Il faut savoir ce qu'on fait. Il fallait déléguer les tâches. Dans un groupe, chacun a ses idées, mais il a bien fallu choisir. Il y a eu des petits accrochages», estime Rose Sauvlet.

Les Lambert vont célébrer pendant toute une journée en commençant par une messe. Puis ils visiteront le cimetière et la terre Lambert, suivi d'un banquet et d'une soirée musicale. Le comité a réussi à préparer un livre historique de la famille. Il sera disponible le 17 juin.

«Chez la famille Lambert, il y avait toujours une fête. Je me souviens, avec mes grands-parents, l'esprit familial était très fort. Il me semble que c'était temps de se rencontrer en famille!»

Karine BEAUDETTE

7 rendez-vous centenaires

Plusieurs familles fêtent leurs centenaires en 1989. La Liberté a dressé une liste provisoire:

LAMBERT (La Broquerie) - 17 juin

COURCELLES (Sainte-Agathe) - 23, 24 et 25 juin

ALARIE (Sainte-Agathe) - 7, 8 et 9 juillet

GOSSELIN (Saint-Malo) - 7, 8 et 9 juillet

ST-AMANT (Saint-Jean-Baptiste) - 15 et 16 juillet

KIROUAC (La Broquerie) - 5 et 6 août

LAURENCELLE (La Broquerie) - 2 et 3 septembre

Si vous avez des modifications ou des ajouts à signaler, veuillez nous avertir au 237-4823.

K.B.

LA BROQUERIE

3 000 personnes attendues pour la Saint-Jean-Baptiste

La traditionnelle fête des Canadiens français aura lieu les 24 et 25 juin dans le parc de la Broquerie.

Parmi les nouveautés de la 92e édition de la Saint-Jean à La Broquerie, des manèges pour les enfants, un spectacle de rodéo et un tournoi de balle pour les plus jeunes.

Au total, une trentaine de Rendez-vous sont prévus pour les francos du Manitoba, à partir de samedi 8h00 jusqu'à dimanche soir tard. La journée de samedi sera animée par la radio communautaire CKXL (101,5 FM).

Ph.D.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Seulement 4 000$ avec le Carnaval

A cause de la pluie, les activités du 11 juin au Carnaval d'été de Saint-Jean-Baptiste ont dû être annulées. Pour cette raison, seulement 4 000$ ont été prélevés pour le curling, la moitié du montant espéré.

Paulette Vermette, l'une des organisatrices du Carnaval, n'est pas déçue pour autant. Elle soutient que, «même si on n'a pas fait beaucoup d'argent, en général, tout s'est bien passé. Le vendredi soir et le samedi.»

C.B.

PATRIMOINE

Paquin, Therrien, Bérubé au Québec

Le rassemblement annuel de la famille Paquin aura lieu les 19 et 20 août à Laval. Pour plus de renseignements: Denise Paquin-Thibault au (514)668-2070.

Tous les cousins Therrien sont invités à la fête de famille le 12 août à Mirabel. Contacter le siège social: 761, rue St-Antoine, Bon Conseil (Québec), J0C 1A0.

Les Bérubé de la vallée de la Matapédia accueillent toute la parenté à Amqui les 1er et 2 juillet. Informations: Myriam au (418)629-2177, Germaine au (418)527-1556, Lucien au (514)768-5092.

La chaîne francophone internationale TV5 déjà disponible en Alberta

La 3e télé française à l'est de la Rouge: décision dans un mois

Quand les abonnés au câble à l'est de la Rouge *(Greater Winnipeg Cablevision)* pourront-ils recevoir TV5, la chaîne francophone internationale? Le 1er septembre. Si tout va bien.

Et pour que tout aille bien, il suffit tout simplement que les responsables de Greater Winnipeg Cablevision acceptent d'offrir le service.

Hans Schmid, le haut gestionnaire de la compagnie, est personnellement «très favorable» à l'idée de donner le meilleur service possible à ses abonnés bilingues.

Cependant, il y a un «mais»: le coût de TV5. Un coût d'ailleurs extrêmement minime: de l'ordre de 6 cents mensuels, payés évidemment par tous les abonnés.

Ce coût est tellement réduit que les responsables de TV5 ont dû demander au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) ces tarifs spéciaux pour inciter les câblodistributeurs dans les marchés où les francos sont minoritaires à offrir TV5.

Mais malgré ce faible coût mensuel, Hans Schmid semble craindre un tollé de protestation de ses abonnés unilingues, qu'il sait d'expérience réfractaires à la moindre possibilité d'augmentation de la facture mensuelle d'abonnement.

Toutes ces considérations, y compris les frais techniques connexes nécessaires à la mise en ondes de TV5, seront soupesées dans les prochaines semaines. Hans Schmid indique qu'une décision devrait être arrêtée d'ici la mi-juillet.

TV5 dès septembre?

Si la décision est favorable, TV5 serait disponible dès le 1er septembre. Cette chaîne francophone, dont la programmation est constituée d'émissions de pays francophones *(Canada, Europe, Afrique)* s'ajouterait donc à Télé-Métropole *(disponible depuis bientôt un an à l'est de la Rouge)* et Radio-Canada.

L'attrait de TV5 est évident: une programmation de qualité, ouverte sur la francophonie mondiale. La chaîne est bien entendu déjà diffusée très largement dans l'Est du pays.

Mais TV5 est aussi captée bien plus à l'Ouest, dans la région de Saint-Paul en Alberta, où existe une concentration raisonnable de francophones.

Du monde qui, visiblement, a réussi à faire un lobby efficace pour que Northern Cable, la compagnie qui offre TV5, ne s'inquiète pas d'un backlash de ses clients unilingues...

Bernard BOCQUEL

PROVINCE



Archives La Liberté

Michel Lagacé.

Les arts en révision au Manitoba

Un groupe-conseil choisi par la ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, Bonnie Mitchelson, déterminera la ligne directrice des subventions provinciales dans le domaine des arts pour les prochains dix ans.

Le Arts Policy Review Committee sera composé de huit membres, dont Michel Lagacé, ancien président de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg.

C.B.

SAINT-GEORGES

Pas de festival dans Alexander

Suite à de nombreuses oppositions des résidants, le projet de festival musical fin août n'aura pas de suite.

70 résidants d'Alexander s'étaient déplacés le 13 juin pour exprimer leur opinion sur le projet présenté par Bruce Rathbone et Sam Katz. Les responsables de «Night Out Entertainment» proposaient d'organiser un festival de musique sur le terrain nord-ouest 17-19-8 pendant la longue fin de semaine du mois d'août 89, et pendant les trois longues fins de semaine d'été en 1990.

Échaudés par l'expérience d'il y a trois ans, les résidants se sont opposés à une telle manifestation par crainte des nuisances sonores et des abus d'alcool. Les propriétaires de résidences secondaires dans le district se sont également opposés par crainte d'un surcroît d'encombrement sur les routes.

Ph.D.



Le 25e du Conseil de Montcalm

Le bras droit de l'Église

Le Conseil Montcalm était au meilleur de sa forme au début des 80

«La chevalerie, c'est le bras droit de l'Église catholique. Les Chevaliers de Colomb travaillent de concert avec elle», lance Gilbert Fontaine, Grand Chevalier du Conseil Montcalm.

«C'est enrageant parfois parce que certains membres ne payent pas leur cotisation, et il faut les suspendre», continue le Chevalier depuis le début en 1963. «La Chevalerie a affaire avec la religion et ça n'intéresse pas tout le monde.»

Léo Leclair, secrétaire-trésorier du Conseil 1988-89, ajoute: «Il y a eu une évolution dans l'Église. On perd des membres dans les communautés chrétiennes. Ça se reflète dans la Chevalerie.»

Le 2e plus gros

«Pour être Chevalier, il faut avoir l'Église à coeur, il faut que ça te dise quelque chose», souligne avec conviction Léo Leclair, un des organisateurs de la fête du 25e anniversaire.

«Au début des années 80, le Conseil Montcalm comptait 255 membres. On était le 2e plus gros Conseil au Manitoba», rappelle Gilbert Fontaine. «En 1963, c'était nouveau; il y avait beaucoup d'intérêt, mais la nouveauté est passée.»

Tout de même, le Conseil Montcalm demeure solide. 11 nouveaux membres ont été initiés en 1989.

Karine BEAUDETTE

La Chevalerie: une organisation mondiale

La Chevalerie mondiale est une grosse organisation. Fondée en 1882 par le Père Michael J. McGivney à New Haven, Connecticut *(où se trouve encore aujourd'hui le siège social)*, la Chevalerie compte exactement 10 000 Conseils depuis le printemps dernier.

On retrouve des Chevaliers de Colomb, entre autres, aux États-Unis, au Canada, aux Philippines, à Cuba, et aux Iles Vierges. Au Manitoba, il y a 86 Conseils et 7 251 membres.

Le Conseil Montcalm est le 3e plus gros Conseil au Manitoba avec 216 membres. Les Chevaliers viennent de Saint-Jean-Baptiste, de Letellier, de Saint-Joseph, et aussi des communautés de Sainte-Elizabeth, Morris, Dominion City et Emerson. Un critère important pour faire partie du Conseil Montcalm: la francophonie!



photo: Karine Beaudette

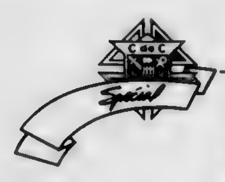
Gilbert Fontaine, Grand Chevalier du Conseil Montcalm et membre de ce Conseil depuis le début en 1963. Le Conseil Montcalm fête son 25e anniversaire le 18 juin.

Comment fait-on pour devenir Chevalier?

Il y a certaines conditions pour devenir Chevalier: avoir 18 ans et être un catholique pratiquant.

Il faut premièrement solliciter un Chevalier. L'aspirant Chevalier doit être bien conscient de ce qu'est la Chevalerie. On fait ensuite une demande officielle, avec la signature d'un Chevalier.

Le comité de sélection du Conseil évalue les candidatures, et l'initiation suit.



Quelques jalons du Conseil Montcalm

Le Conseil Montcalm des Chevaliers de Colomb fête son 25e anniversaire le 18 juin. Notons quand même, pour la petite histoire, qu'une première assemblée s'est tenue à Letellier le 21 avril 1963.

Après la 2e Guerre mondiale, la vallée de la Rivière Rouge était divisée en sous-conseils du Conseil Provencher. Le sous-conseil de Letellier/Saint-Joseph a voulu former un nouveau conseil. En 1963, c'était fait.

Les Chevaliers de Saint-Jean-Baptiste se sont joints à eux. Dès 1965, les réunions ont commencé à alterner entre Saint-Jean-Baptiste et Letellier, et plus tard, vers 1976, avec Saint-Joseph aussi.

Depuis 1963, 17 Grands Chevaliers se sont succédé. Pendant le mandat de Paul Damphousse (1980-82), les Chevaliers de Montcalm ont remplacé la toiture et fait des réparations majeures à la maison de Mme Jubinville de Saint-Joseph. Tout le matériel était fourni par le gouvernement, et la main-d'oeuvre, par les Chevaliers. Cette activité leur a valu le trophée provincial des activités communautaires.

En 1982-83, pendant le mandat d'Albert St-Hilaire, les Chevaliers ont récolté 11 600$. Ces fonds ont servi pour acheter un moniteur cardiaque pour le Red River Valley Health District *(Morris, Emerson)*.

Plus récemment, en 1988, les Chevaliers de Montcalm, surtout de Saint-Joseph, ont refait le clocher et rénové l'intérieur de l'église de Saint-Joseph. Le clocher avait été endommagé suite à des grands vents.

Karine BEAUDETTE



La maison de Mme Jubinville de Saint-Joseph a été réparée par les Chevaliers de Colomb de Conseil Montcalm en 1981.

Les Chevaliers s'autofinancent

Une année Colombienne s'étend du 1er juillet au 30 juin. Le nouvel exécutif de 1989-90, choisi le 29 mai, pourra continuer les projets entrepris par le Conseil Montcalm.

Le Marcheton Pro-vie a rapporté 3 038$ en 1988. Les Chevaliers tiennent cette activité depuis quelques années déjà.

Une autre activité qui se fait régulièrement chaque année, c'est la Campagne du Coeur. Le Conseil Montcalm a ramassé environ 4 000$ en 1988.

Farm Days, festival agricole à Saint-Jean-Baptiste, constitue un moyen pour les Chevaliers de prélever des fonds. Ils servent un dîner pendant la fête.

Les billets Inter-Council Charity Drive (ICCD) et les cotisations sont les autres moyens que le Conseil utilise pour se financer.

Léo Leclair, secrétaire-trésorier du Conseil Montcalm, explique: «Avant, il y avait des programmes gouvernementaux qui pouvaient nous accorder des subventions. Par exemple, pour la rénovation de la maison de Mme Jubinville à Saint-Joseph. Maintenant, avec toutes les coupures, c'est plus difficile.»

Le Conseil Montcalm organise, chaque année, un bonspiel pour ses membres, et un tournoi de balle familial. Depuis 3 ans, l'activité était populaire, mais en 1989, le tournoi n'aura pas lieu.

Et cet été, le 18 juin, le Conseil Montcalm fête son 25e anniversaire d'existence. Pour ce faire, il y aura une messe au parc de Letellier à 15h30, un souper servi par Barnay's à 17h00 et une soirée de jeux et fraternité à 18h30.

Karine BEAUDETTE



La cause des nombreux centenaires en 1989

Une affaire de trains et d'intérêt

Au moins 6 familles fêtent leur centenaire en 1989. Quelle est la raison pour ce montant élevé de célébrations? Deux généalogistes donnent leurs explications.

Selon Alfred Fortier, les centenaires sont dus à un effet boule de neige. «C'est devenu plus populaire de célébrer le centenaire. Plusieurs familles l'ont fait en conjonction avec les fêtes de villages, et de plus en plus, les familles s'organizent d'elles-mêmes. Mais les immigrants sont arrivés régulièrement entre 1875 et 1890.»

«Avant 1870, le Manitoba était peuplé par des familles métisses. Quand il y a eu la Confédération, les Métis sont déménagés vers l'Ouest parce que le gouvernement ne tenait pas ses promesses. Il y a alors eu une forte immigration anglophone et protestante *(orangistes)*». poursuit Alfred Fortie.

«Mgr Taché a voulu contrebalancer l'immigration des orangistes. Il a établit la société de colonisation qui encourageait les familles francophones et catholiques à déménager au Manitoba. Les agents de colonisation de la société allaient dans les communautés du Québec et de la Nouvelle-Angleterre.»

«Vers 1889, c'était la fin de l'immigration canadienne-française, et le début de l'arrivée des Européens. Une preuve, c'est que Saint-Claude fête son centenaire 1992, et Notre-Dame-de-Lourdes en 1992.»




Joseph Lambert et Rose-Délima Bonin, arrivés au Manitoba en 1876 à Saint-Anne-des-Chênes, pour ensuite s'installer définitivement à La Broquerie en 1878.

Un autre généalogiste, Armand Comeault, a une autre opinion sur la question des nombreux centenaires en 1989.

«Vers 1888, 89 et 90, les chemins de fer transcontinentaux étaient établis, et les compagnies de trains offraient des taux préférentiels aux colons qui voulaient s'établir au Manitoba.»

«Je suis presque sûr que les familles qui célèbrent en 1989 sont venues directement du Québec, probablement sur les mêmes trains.»

«Vers 1877, il y a eu un contingent de colons venus des États-Unis et du Québec. Avec la société de colonisation de Mgr Taché, beaucoup de propagande a apporté plusieurs familles dans ces années-là. Mais la concentration de colons a diminué peu après et a repris avec les trains à la fin des 1880.»

Armand Comeault ajoute: «Il y a sûrement aussi le fait que les gens sont de plus en plus sensibilisés à la famille depuis 10 ans. La Société historique a donné un premier atelier de généalogie en 1978 et les gens s'y sont intéressés.»

Karine BEAUDETTE

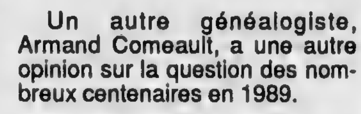


photo: Karine Beaudette

Alfred Fortier, généalogiste, mentionne: «Souvent, il y a plusieurs variations pour un même nom de famille, et parfois, le nom change complètement. Par exemple, les Proulx du Québec sont soudainement devenus les Clément au Manitoba. Ça nous lance sur des fausses pistes.»



photo: Karine Beaudette

Armand Comeault, généalogiste, a pu constater qu'en regardant le côté économique de la situation, on peut trouver beaucoup de réponses. «On se demande parfois, mais pourquoi ont-ils quitté un endroit? Si les Canadiens français en Nouvelle-Angleterre n'avaient pas eu de problèmes financiers là-bas, ils ne seraient pas déménagés au Manitoba.»

PATRIMOINE

Un appel pour le Québec

Les descendants ou alliés de douze employés des Jésuites qui ont contribué à la fondation de la mission Ste-Marie-au-pays-des-Hurons, au Québec, sont invités à fêter son 350e anniversaire cet été.

Pour plus de renseignements, composer le (418)653-2137 (Québec) ou le (514)873-6246

S'étant engagée à fournir aux Canadiens des services postaux fiables, accessibles et peu coûteux, la Société canadienne des postes offre une excellente possibilité de carrière à la personne répondant aux exigences du poste.

Agent de la rémunération et des avantages sociaux

Vous superviserez des préposés à la rémunération et aux avantages sociaux, et vous fournirez aide et conseils sur les services et régimes d'avantages sociaux (consultation sur la retraite, initiation aux avantages sociaux, salaires) à notre bureau de Winnipeg.

Vous avez plusieurs années d'expérience dans le domaine des prestation de retraite et des avantages sociaux. De plus, vous manifestez de l'aptitude à la supervision et communiquez avec facilité. Le travail étant informatisé, il exige une connaissance pratique des ordinateurs personnels IBM PC.

Si vous aimez travailler au sein d'une entreprise qui soutient et favorise l'épanouissement professionnel, veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante **au plus tard le 23 juin 1989 :**

Société canadienne des postes
Bureau d'emploi
266, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
COLLECTIVITÉS ISOLÉES AU MANITOBA

NOUS CHERCHONS des enseignants d'école primaire et secondaire, des professeurs d'économie domestique, d'initiation à la technologie, et d'éducation physique et des professeurs consultants pour septembre 1989.

LES CANDIDATS DOIVENT posséder un brevet d'enseignement valide du Manitoba ou y être admissibles. Ils doivent prouver qu'ils satisfont aux normes d'enseignement en classe après l'obtention de leur brevet ou pendant un stage supervisé en enseignement. Une expérience antérieure de travail avec des enfants autochones et la capacité de parler une langue autochone sont des atouts pour ce poste. La connaissance de l'anglais est essentielle. Les candidats doivent subir un examen médical préalable à l'emploi avant d'être nommés à un poste isolé.

NOUS OFFRONS un salaire annuel variant de 18 821$ à 46 853$ et des indemnités de poste isolé, le cas échéant, ainsi qu'un logement loué.

Une vérification de base de la fiabilité est requise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi à:

Helen Grabowski
Division de l'éducation
Affaire indiennes et du Nord Canada
Bureau régional du Manitoba
275, avenue Portage, bureau 1100
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3A3
Téléphone: (204) 983-3535

Veuillez postuler avant le 30 juin 1989.

For information in English, contact the above office.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada

EMPLOIS

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
recherche un (e)

Technicien(ne) de Bibliothèque

Aura la responsabilité de cataloguer des matériaux anglais selon AAR2, DDC et Sears; d'aider aux acquisitions, à la comptabilité et à la correspondance des achats centralisés de matériaux des bibliothèques scolaires. Le poste porte sur douze mois de l'année.

Qualifications: Avoir réussi un cours agréé de technicien de bibliothèque et avoir de l'expérience à cataloguer. Doit être capable de communiquer dans les deux langues officielles.

Rémunération:
Conformément à l'échelle des salaires de la Division en vigueur en 1989.

Date d'entrée en fonctions:
aussitôt que possible.

Veuillez poser votre candidature par écrit avec votre curriculum vitae et l'envoyer à:

Claire Menard-Chambers
Division scolaire
de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

Emploi à temps partiel

Travail au comptoir du magasin et dactylographie.

Une personne bilingue est requise.

Composez le
233-7425.

La Division scolaire de La Montagne n° 28
est à la recherche de

professeurs

pour les postes suivants:

1,0 - École Saint-Léon primaire, le matin et combinaisons l'après-midi

0,5 - École Richard élémentaire maternelle

0,5 - École Richard élémentaire V

1,0 - Saint-Alphonse intermédiaire

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire de
La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228
1-744-2083

Le Centre préscolaire le P'tit Bonheur inc.

(garderie en français)
recherche un(e)

directeur(trice)

T.S.E. III ou l'équivalent

pour administrer le Centre, diriger une équipe d'animation, faire de l'animation auprès des enfants d'âge préscolaire et assurer la liaison avec les parents et la collectivité.

Conditions de candidature:

- Poste à temps plein, début en juillet
- Langue de travail: français
- Capacité d'analyse, initiative, esprit d'équipe et entregent
- Rémunération et avantages selon l'échelle de salaire en vigueur

Date limite de présentation des candidatures: le 22 juin 1989

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et tout autre détail pertinent à l'adresse suivante:

Centre préscolaire le P'tit Bonheur inc.
A l'attention de la présidente du C.A.
210, rue Masson, pièce 103
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4

La Caisse populaire d'Île-des-Chênes

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

caissier / caissière

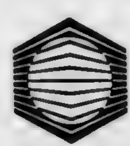
Fonctions:
- caissier/caissière;
- travail de commis.

Qualifications:
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- personne avenante, dynamique et capable de travailler avec un minimum de surveillance;
- connaissances de travail dans une institution financière seraient un atout.

Salaire:
- selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions:
Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae avec la mention «Personnel et Confidentiel» à:



Monsieur Jean B. Gaudry
Directeur
La Caisse populaire
d'Île-des-Chênes
C.P. 399
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0



L'éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

recherche un instructeur pour le Programme de certificat en développement communautaire.

FONCTIONS:
Enseigner dans les domaines suivants:
- Animation et dynamique de groupe;
- Gestion des bénévoles
- Gestion de l'organisme à but non lucratif;

EXIGENCES:
- Maîtrise ou équivalent désirable;
- De l'expérience en animation, en planification, en organisation communautaire et en relations publiques serait un atout.

SALAIRE ANNUEL:
- 27 144,00 $ - 39 144,00 $ (convention collective 1988-1989)

DURÉE DU CONTRAT:
- 15 août 1989 - 30 juin 1990 (possibilité de renouvellement)

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 10 juillet 1989 à:**

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi. L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

EMPLOIS

La Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14

recherche des

professeurs

pour les postes suivants pour l'année scolaire 1989-1990

- **Saint-Adolphe**
  Pré-secondaire 1.0
- **Sainte-Anne Immersion**
  2e année 1.0
  Présecondaire 1.0
  Éducation physique 0.75 (+ 1/4 en classe)
- **Richer**
  4e/5e année 1.0
- **Saint-Norbert Immersion**
  Orthopédagogie (septembre à décembre) 1.0

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande le ou avant le 23 juin 1989, à:

M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Seine nº 14
C.P. 160
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

NB Il n'est pas nécessaire de faire parvenir une demande si vous en avez déjà une dans nos filières.

La Division scolaire de la Rivière-Rouge n°17

est à la recherche d'

enseignant(e)s bilingues
(français et anglais)

pour combler les postes suivants (année 1989-1990):

École Saint-Malo

1,00 professeur pour le niveau 4 (programme bilingue).

École Letellier

0,50 professeur au niveau maternelle (programme immersion) pour la période de septembre à décembre 1989.

Veuillez s'il vous plaît adresser votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

Un bureau de médecin situé à Saint-Boniface recherche une

secrétaire bilingue pour bureau de médecin

Il s'agit d'un poste de remplacement (congé de maternité) à partir du début du mois de septembre suivi de la possibilité d'un poste à temps partiel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Madame Lise Landry
102-200, rue Goulet
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0R8

GÉRANT(E)

La Coopérative Chalet Saint-Norbert Ltée est à la recherche d'un(e) gérant(e) à temps partiel pour le Chalet Saint-Norbert; un immeuble de 42 unités pour personnes à la retraite.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est requise.

Le salaire est à négocier.

Toute personne intéressée pourra faire parvenir sa demande ou entrer en communication, **avant le 23 juin, avec:**
Roger Dubois, 119, rue St-Pierre **(269-4071)**,
ou
Jean-Guy Gratton, 37, rue St-Pierre **(269-3700)**.

COURS DE MONITEUR D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

ON DEMANDE DES MONITEURS DE CONDUITE POUR:

Le Collège régional Gabrielle-Roy

Un cours de formation des moniteurs sera donné à Winnipeg du 4 au 21 juillet 1989 de 8h30 à 16h.

Les dépenses engagées par les participants seront prises en charge par ces derniers.

Les participants qui réussiront le cours recevront une bourse.

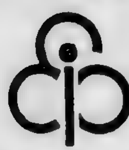
REMARQUE: cet emploi est saisonnier et à temps partiel.

COMPÉTENCES REQUISES:

- Quatre ans de conduite au minimum (sans interruption)
- Dossier de conduite acceptable
- Bonne santé et bonne vue
- Bonne faculté de communication orale et écrite, en français et en anglais
- Capacité de s'entendre avec des jeunes dans le cadre du travail (enseignement théorique et pratique)

On demande aux candidats de fournir un curriculum vitae. Les personnes intéressées doivent se mettre en rapport avec:

D.R. Carlson
Chef de l'education routière
330, av. Graham, Boîte 6300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
No de Tél.: 1-985-7135



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

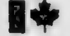
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1989-62. **Règlement concernant les réseaux de services spécialisés de télévision.** Compte tenu du nombre de réseaux de services spécialisés canadiens qui détiennent maintenant des licences, le Conseil se propose d'établir un nouveau Règlement pour traiter précisément de ces entreprises. Le Règlement servira de cadre général pour toutes les entreprises de services spécialisés. Il traitera de questions telles que le contenu de la programmation, les émissions politiques, les registres et enregistrements informatisés et le transfert de propriété ou de contrôle d'une entreprise. Grâce à l'établissement de ce Règlement, les services spécialisés et les services de télévision captés en direct seront assujettis à des exigences de réglementation semblables. Le Conseil invite les parties intéressées à formuler leurs observations à l'égard du Règlement ci-joint et à les faire parvenir à M. Fernand Bélisle, Secrétaire général, CRTC, Ottawa K1A 0N2, au plus tard le **18 juillet 1989.**

Canada

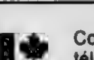
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS

Avis public CRTC 1989-61. **Règlement concernant la télévision payante.** Le Conseil entend modifier le Règlement afin d'exposer les exigences relatives aux registres et aux enregistrements informatisés de la programmation des titulaires de services de télévision payante. Le Conseil entend ensuite modifier les obligations des titulaires concernant le transfert de propriété ou de contrôle afin qu'elles correspondent à celles données à l'article 14 du Règlement de 1987 sur la télédiffusion. En outre, le Conseil se propose de modifier les exigences selon lesquelles la propriété et le contrôle des réseaux de télévision payante doivent être distincts de ceux des entreprises de télédistribution ou autres entreprises de distribution de télévision payante. Enfin, le Conseil entend modifier le Règlement de manière à interdire à la titulaire de télévision payante comme à sa société mère de produire du matériel pour diffusion par la titulaire de télévision payante. Le Conseil invite les parties intéressées à formuler leurs observations à l'égard du projet de Règlement ci-joint et à les faire parvenir à M. Fernand Bélisle, Secrétaire général, CRTC, Ottawa K1A 0N2 au plus tard **le 18 juillet 1989.**

Canada

 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Décision 89-318. **La Radio Communautaire du Manitoba, Inc.**, Saint-Boniface, Île-des-Chênes, etc. (MB) APPROUVÉ – Licence visant l'exploitation d'une entreprise d'émission de radiodiffusion FM de langue française dans les collectivités mentionnées dans la décision du 24 juin 1989 au 13 août 1989. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèque publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Nécrologies

CLOVIS (EMMANUEL) BAUDRY

Le lundi 22 mai 1989, le Seigneur a appelé Monsieur Clovis Baudry auprès de Lui pour rejoindre ses enfants bien-aimés Léo, Annette et Juliette, son frère Joseph et ses soeurs Marthe, Marie et Juliette.

Il laisse dans le deuil Lucia, son épouse bien-aimée; son fils et sa belle-fille Henri et Jeanne, son fils et sa belle-fille Marcel et Thérèse, sa belle-fille Lilly, tous de Sainte-Agathe; ses filles et ses gendres Rachel et Paul Bohémier, Colette et Fern Le Gras, Béatrice et Joseph Sherwood, tous de Winnipeg, Alice et Peter Laver d'Adélaïde en Australie, ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Monsieur Baudry est né en France en 1898. Il arrive au Canada en 1902 et s'établit d'abord dans la région de Saint-Lazare avant de déménager à Sainte-Agathe en 1904, où il cultive la terre jusqu'à sa retraite en 1959. Il remplit trois mandats comme conseiller du quartier de Saint-Agathe dans la M.R. de Ritchot. Il est premier directeur de la Manitoba Pool du district de Sainte-Agathe et syndic de la paroisse de Sainte-Agathe de 1942 à 1948. Homme d'une foi chrétienne très profonde, il adorait son Seigneur et le servait en tant que membre de la paroisse de Sainte-Agathe.

Le visionnement et les prières avaient lieu à 19 h le mercredi 24 mai au Salon mortuaire Desjardins du 357, rue Des Meurons. M. l'abbé Raymond Baudry, neveu du défunt, présidait les cérémonies. Précédée du visionnement, la messe de la Résurrection a été célébrée en l'église de Sainte-Agathe à 19 h 30 le jeudi 25 mai. Les officiants étaient M. l'abbé Georges Damphousse, assisté de M. l'abbé Raymond Baudry. Le service s'est terminé à l'église. La crémation avait lieu plus tard.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

«C'est bien, serviteur bon et fidèle, en peu de choses tu as été fidèle... entre dans la joie de ton seigneur.» (Matthieu 25)

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements au personnel du Foyer Valade, à MM. les abbés Raymond Baudry et Georges Damphousse, ainsi qu'aux dames de la Ligue catholique de Sainte-Agathe.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ALFRED LANDREVILLE, de la ville de Winnipeg, de la province du Manitoba, à la retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 20e jour de juillet 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de juin 1989.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Marie-Reine LE GOURRIEREC (née Pierre)

Paisiblement à l'hôpital Notre-Dame le dimanche 11 juin, Mme Marie-Reine Le Gourrierec du Foyer Notre-Dame, épouse de feu Jean-Louis Le Gourrierec, est décédée à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil un fils, Jean de La Salle (Manitoba), une fille, Denise Lemire de Saint-Boniface, et de nombreux parents et amis.

La messe de la Résurrection a eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi 15 juin, l'abbé Rodrigue Bouchard, célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière de la paroisse.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

La famille de Gérard Dugas aimerait remercier tous ceux qui ont aimé Gérard et qui nous ont appuyés dans le deuil.

Nous remercions de tout coeur le personnel des 5e et 7e étages de l'hôpital de Saint-Boniface pour leurs bons soins, et plus particulièrement les infirmières et infirmiers pour leur encouragement et leur délicatesse.

VIE SOCIALE

DÉCÈS

Amanda Ménard-Allarie, de Maple Ridge (Colombie Britannique), anciennement de Saint-Eustache (Manitoba), décédée le 29 mai à l'âge de 78 ans.

À: AIMÉ BÉRARD,
autrefois du village de Saint-Malo, dans la province du Manitoba.

SOYEZ AVISÉ qu'un Avis de Motion pour modifier le jugement conditionnel de divorce a été déposé à la Cour du banc de la Reine par votre ex-épouse, SUZANNE BÉRARD, 208-595, avenue Mountain, Winnipeg (Manitoba).

Si vous désirez opposer cette motion, veuillez communiquer avec Maître Denyse T. Côté de Teffaine, Labossière, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) (233-4359), d'ici vingt et un (21) jours de la date de cette publication, autrement, la requérante aura le droit de procéder sans avis supplémentaire.

Cour du banc de la Reine
Broadway et Kennedy
Winnipeg (Manitoba)



Bonne Fête des Pères à tous les papas!

Papa!

Papa, tu sais comme tu es toujours à me répéter les mêmes choses trois fois pour t'assurer que j'ai bien compris... Eh bien! Aujourd'hui, je ne veux pas prendre de chances non plus! *«Je t'aime, je t'aime, je t'aime!»*





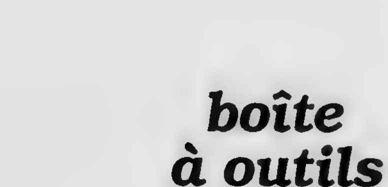




ne colle pas

N.B. Colle seulement les 3 côtés comme pour faire une pochette.

colle ici



colle ici



Bricolage pour la Fête des Pères

Une carte originale

1 Plie un morceau de papier ou de carton mince en deux pour la carte.

2 Sur le même genre de papier ou de carton, trace la boîte à outils, découpe-la et colle-la sur le devant de la carte, laissant le haut décollé.

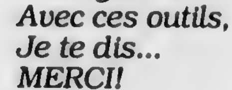
3 Trace les outils, colorie-les et découpe-les.

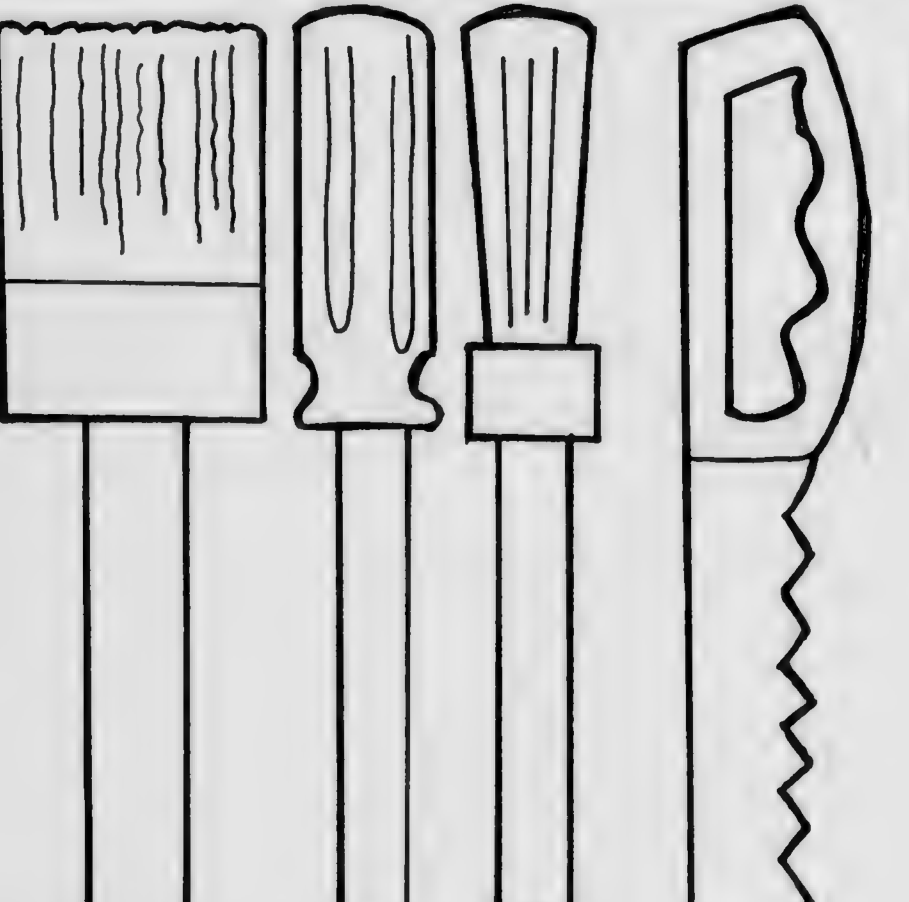
4 Écris un petit message sur chacun. Exemple: un travail que tu pourrais faire pour papa comme tondre le gazon, laver l'auto, etc.

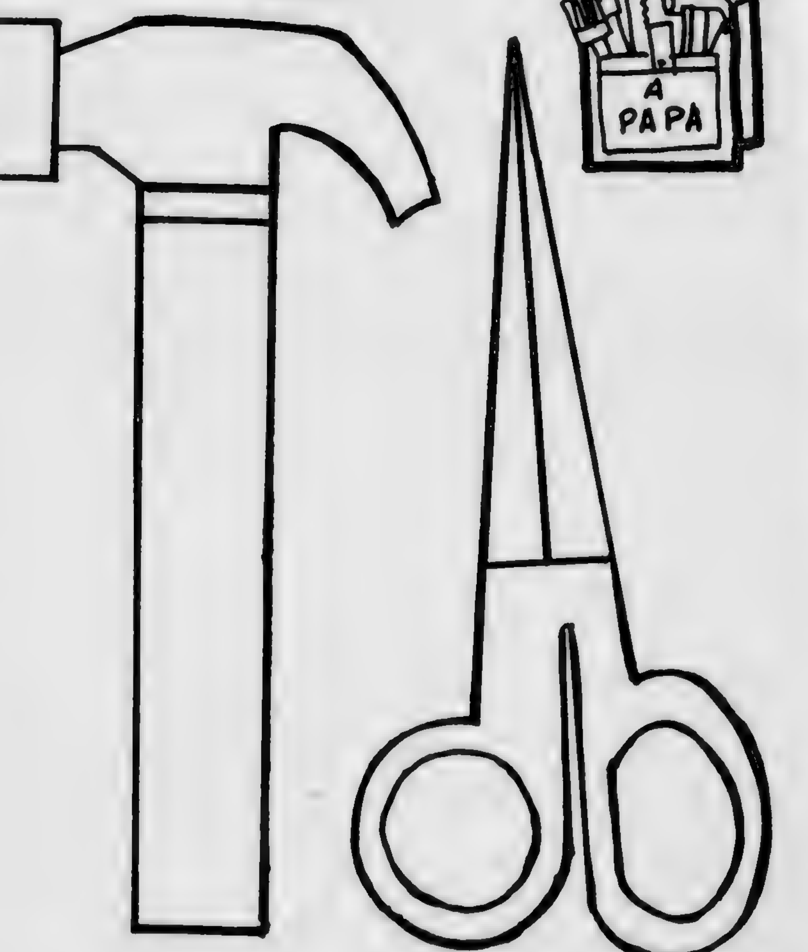
5 Glisse les outils dans la boîte.

6 Écris le message suivant à l'intérieur de la carte...

Papa chéri,
Tu es si gentil.
Aujourd'hui,
Tu n'auras pas d'soucis,
C'est garanti!
Avec ces outils,



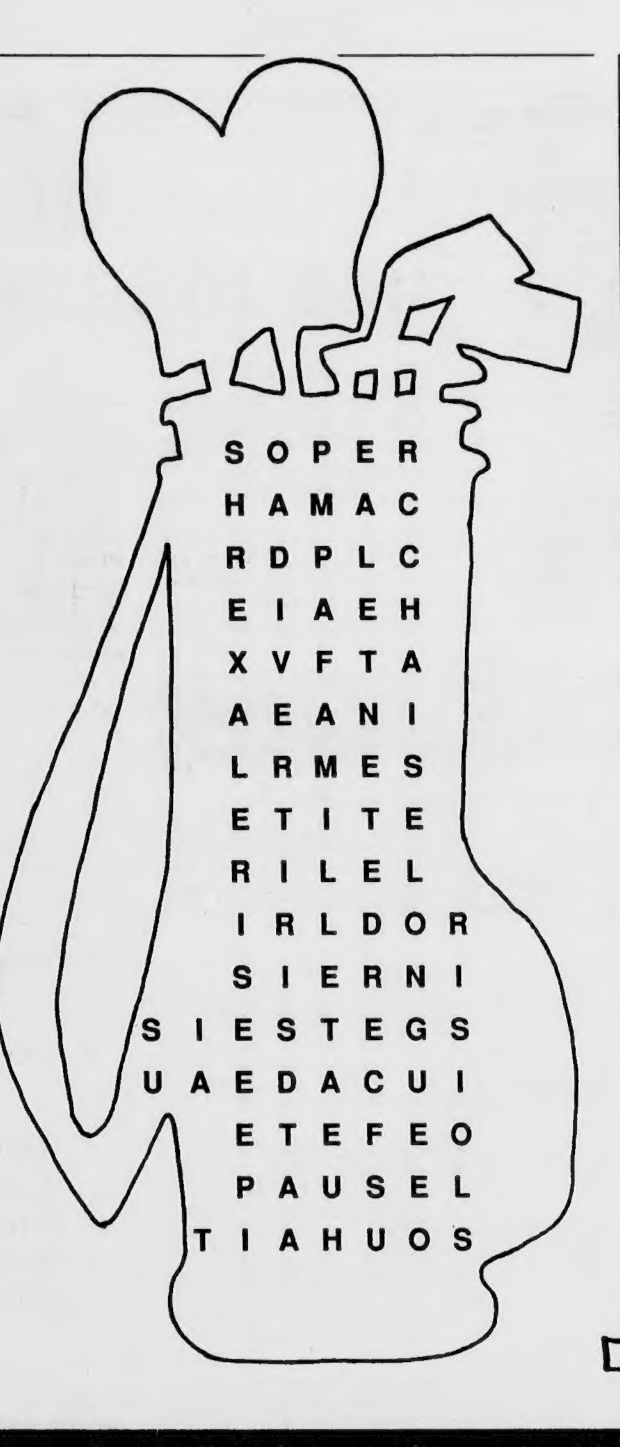




Jeu surprise

Pour assurer que papa passe une belle journée, trouve ces mots dans la grille. Tu y découvriras un mot de sept lettres.

chaise longue	loisir
hamac	divertir
repos	souhait
sieste	fête
détente	famille
relaxer	cadeau
pause	





Réponse grille:
plaisir



Je salue mes nouveaux membres

René Delaquis	9361	Saint-Pierre
Chantal Chartier	9362	Saint-Boniface
Justin Vincent	9363	Saint-Georges
Katrina Watson	9364	Powerview
Monique Bouvier	9365	Saint-Georges
Alexandre Munilla	9366	Saint-Boniface
Joël Grenier	9367	Woodridge
Gabriel Faucher	9368	Saint-Malo
Linette Pilotte	9369	Saint-Malo
Diane Taillefer	9370	Saint-Boniface
Josiame Bruyère	9371	Winnipeg
Roger Leclerc	9372	Saint-Laurent
Joël Dumont	9373	Saint-Laurent
Stéphanie Buors	9374	Saint-Laurent
Tod Buors	9375	Saint-Laurent
Tanya Saltise	9376	Saint-Laurent
Craig Zeke	9377	Saint-Laurent
Miles Day	9378	Saint-Laurent
Luke Ricard	9379	Saint-Laurent
Anne Pham	9380	Saint-Lazare
Serena Plante	9381	Saint-Lazare
Cleo Butcher	9382	Saint-Lazare
Adam Pasloski	9383	Saint-Lazare
Nicole Simard	9384	Saint-Lazare
Stacey Belhumeur	9385	Saint-Lazare
Breanne Plante	9386	Saint-Lazare
Andrea Laferrière	9387	Saint-Lazare
Robert Simard	9388	Saint-Lazare



Membre gagnant de la semaine:
8069
Monique Bohémier, 8 ans
C.P. 479, Lorette (MB) R0A 0Y0

télé-horaire/été 89 — du lundi 19 juin au dimanche 25 juin — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

11h30 - REGARDS SUR LA NATURE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - CÔTÉ JARDIN
12h45 - ROCK, POP ET RELAX
16h00 - FRAGGLE ROCK
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 19 juin

9h00 Cinéma: Mon nom est Bulldozer

11h00 Madame Pepperpote

13h15 Dallas

14h15 Cinéma

La dernière bataille. Drame réalisé par Robert Lewis. Avec Jack Warden, Anne Jackson et Walter Cronkite.(amér.80).

16h30 Les Schtroumpfs

17h00 D'une série à l'autre.

Christophe Colomb. Biographie romancée. Avec Gabriel Byrne, Faye Dunaway et Raf Vallone (5e de 6).

18h00 CE SOIR MANITOBA
Prés.: Martine Bordeleau
Sports: André Brin
Météo: Suzanne Kennelly

18h30 Les insolences d'une caméra

19h00 La belle Anglaise

Comédie réalisée par Jacques Besnard. Avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Johan Roupoul et Nicole Croisille. **Une vie de chien.**

20h00 La loi de Los Angeles

22h20 Les veuves

Drame policier réalisé par Ian Toynton. Avec Ann Mitchell, Maureen O'Farrell,.Fiona Hendley et David Calder. Prod. brit. (3e de 6).

mar. 20 juin

9h00: Cinéma: Aéroport: Le ciel et le feu.

11h00 Bout d'Chou et Casse-Cou

13h15 La course des Amériques

14h15 Cinéma

On danse, on roule.

Comédie réalisée par Mark L. Lester. Avec Linda Blair, Jim Bray et Beverly Garland.

16h30 Au jeu

17h00 D'une série à l'autre Christophe Colomb (dern. de 6).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Le baseball Labatt des Expos. Au Shea Stadium de New York, les Expos de Montréal visitent les Mets.

22h20 Louisiane

Feuilleton réalisé par Philippe de Broca d'après l'oeuvre de Maurice Denuzière. Coprod. Canada-France (3e de 6).

merc. 21 juin

9h00 Cinéma: Zouzou.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBA «Logiciel»

13h15 La course des Amériques

14h15 Le temps de vivre

15h45 Aujourd'hui en France

Reportages sur la France.

16h30 L'intrigue

17h00 D'une série à l'autre

Le chemin de la réussite. Série dramatique racontant des défis relevés par des jeunes (aust. 85).(1re de 6).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Génies en herbe.

Série internationale enregistrée au Sénégal.Rencontre entre le Sénégal et la Belgique. (Prochaine émission, mardi 27 juin à 18h30).

19h00 Dallas

20h00 L'amour À quel prix?

Documentaire réalisé par Sophie Bissonnette. Avec Gilberte Desrochers, Aurore Marceau, Denise Séguin et Thérèse Thiffault. (can.88).

22h20 Cinéma

La Vie rêvée. Comédie psychologique réalisée par Mireille Dansereau,avec Lilianne Lemaître-Auger, Véronique LeFlaguais et Jean-François Guité. (can.72)

jeu. 22 juin

9h00 Cinéma Tiphon sur Nagasaki

11h00 Jumeau, Jumelle

13h15 La course des Amériques

14h15 Cinéma

L'Intrus. Drame psychologique réalisé par Irène Jouannet. Avec Marie Dubois et Richard Anconina. (fr 84).

16h30 Il était une fois

L'homme Le Cro-magnon.

17h00 D'une série à l'autre

Le chemin de la réussite. (2e de 6).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Les grands films.

Le moment de vérité. Comédie dramatique réalisée par John G. Avildsen. Avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita, Elisabeth Shue, William Zabka et Randee Heller (amér. 84).

22h20 Le monde du vélo

22h25 Cinéma

Larose, Pierrot et la Luce. Comédie dramatique réalisée par Claude Gagnon. Avec Richard Niquet, Louise Portal et Luc Matte (can.82).

vend. 23 juin

9h00 Cinéma

Les dernières fiançailles

11h00 La vallée secrète

13h15 Télé-feuilleton.

La course à la bombe (3e de 6)

14h15 CINÉMA.

Une journée en taxi. Drame réalisé par Robert Ménard. Avec Jean Yanne, Gilles Renaud, Monique Mercure et Yvon Dufour (can. 81).

16h30 EXPLORATION, SPORTS ET LOISIRS

17h00 D'une série à l'autre. Le chemin de la réussite (3e de 6).

18h00 Ce soir Manitoba

18h30 Vidéo Club. Entrevue avec Richard Séguin. - Rencontre avec le groupe français «Soldat Louis» Vidéoclip «On the road again» de Bernard Lavilliers.

19h00 MEURTRE À BEVERLY HILLS.

Drame réalisé par Marvin J. Chomsky. Avec Judd Nelson, Brian McNamara, Barry Tubb, Ron Silver, Jill Shoelen, Frederic Lehne et Raphael Sbarge (1re de 2).

22h20 CINÉMA

Les Seins de glace. Drame psychologique réalisé par Georges Lautner. Avec Alain Delon, Mireille Darc et Claude Brasseur. (fr.74).

sam. 24 juin

8h00 Astro, le petit robot

9h00 Messe de la Saint-Jean.

Messe célébrée par Mgr Paul Grégoire en l'église Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

10h30 Signé cat's eyes

11h00 La semaine parlementaire à Ottawa

11h30 Regards sur la nature.

12h00 Ciné-famille

La poule noire. Dramatique réalisée par Victor Gress. (sov. 80).

13h55 Le monde du vélo

14h00 L'univers des sports

15h30 La santé c'est payant

16h00 Visions d'ici

Le voyage au bout de la route.

17h00 Le téléjournal

17h10 Voeux provinciaux

17h15 Bébé Béluga.

L'aquarium de Vancouver reçoit une femelle béluga gravide. Nous assisterons à la fin de sa gestation jusqu'à la naissance de son bébé (Prod. ONF).

17h30 La route de la foi Historique du Sanctuaire de Saint-Anne-de-Beaupré.

18h00 Samedi de rire

Inv.: Michel Tremblay et Les Bananes électriques.

19h00 Un homme, un piano. Seul au piano sur la scène du Petit Champlain dans le Vieux-Québec, Claude Léveillée interprète ses plus belles compositions. Narratrice: Dyne Mousso.

20h00 Mon cher Félix

21h00 Le téléjournal

21h20 Bonne Fête Québec

23h00 Les nouvelles du sport

23h15 La politique fédérale

23h25 Télé-sélection

Mario. Drame réalisé par Jean Beaudin. Avec Xavier-Norman Petermann, Francis Reddy, Nathalie Chalifour, Murielle Dutil et Jacques Godin (can. 84).

dim. 25 juin

8h00 Astro, le petit robot

9h00 Gabby et les petits malins

9h30 P'tit monstre

10h00 Le jour du Seigneur

Messe célébrée par Euclide Ouellet, prêtre, en l'église Sainte-Anne à Pointe-au-Père.

11h00 D'hier à demain Frère Marie-Victorin. Documentaire.

12h00 La Semaine verte

13h00 Le baseball Labatt des Expos. Au Wrigley Field de Chicago, les Expos de Montréal visitent les Cubs.

15h30 À communiquer

16h00 Second regard

Reportage sur le Synode de l'église anglicane. Les arts sacrés au Québec. «Les églises protestantes au Québec». Documentaire.

17h00 Rencontres

Inv. Thérèse Bouchard, directrice générale adjointe «Développement et paix». Un monde comme Dieu le veut.

17h30 Propos et Confidences.

Inv. Leslie Caron. (dernière de 4)

18h00 Le téléjournal

18h02 Le Clan Campbell

18h30 Qui est ce garçon?

Chronique familiale réalisée par Nadine Trintignant. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi, Ingrid Held, Edwige Navera et Michel Duchaussoy (4e de 6).

19h30 Juste pour rire!

Les meilleurs moments du «Festival Juste pour rire»-Été 1988. Anim. Dominique Michel.

20h30 Les Beaux Dimanches.

La Grande cabriole Drame historique écrit et réalisé par Nina Companeez. Avec Fanny Ardant, Francis Huster, Robin Renucci et Ludmilla Mikael. (dern. de 4).

22h10 Le téléjournal

22h30 Les nouvelles du sport

22h45 Ciné-club. Carmen. Adaptation dramatique et chorégraphique de la nouvelle de Prosper Mérimée, réalisée par Carlos Saura. Avec Antonio Gadès, Laura del Sol et Christina Hoyos (esp.83).



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249



Une question sur la tragédie de la rue Braemar

Où sont nos réflexes chrétiens?

L'événement de la fin de semaine dernière sur la rue Braemar à Saint-Boniface devrait hanter notre conscience collective pendant de longues semaines.



Claude BLANCHETTE
prêtre

Espérons qu'il fasse surgir des questions lancinantes, une réflexion pénible, des attitudes durables et des gestes concrets qui seraient comme une petite goutte d'eau calme dans la vaste mer houleuse de la violence.

Ce qui s'est passé est un drame humain des plus tragiques.

Pourquoi ça s'est passé? Nous ne le comprendrons jamais. L'être humain est ainsi fait qu'il peut être un géant de compassion et d'amour, comme l'agent le plus terrible et le plus à redouter de la brutalité et de la violence.

«Si la violence existe, c'est que nous le permettons»

Cependant, il ne nous faudrait pas balayer le tout du revers de la main, les uns disant que heureusement c'est pas chez nous et les autres que, «Dieu merci», ça ne touche pas des gens connus. C'est trop facile.

Ce qui devrait nous choquer au plus profond de nos personnes et heurter notre conscience individuelle et collective, c'est tout ce qui se déroule AUTOUR d'une telle situation et qui finit par être un reflet, partiel sans doute, mais combien éloquent, de qui nous sommes comme peuple.

A la télé, je voyais ces enfants, témoins malgré eux du drame, qui nous racontaient le tout, avec les détails qui s'imposaient devant les caméras, mais qui le faisait avec un brin de fierté et d'orgueil, sans apparente émotion ou horreur. Un peu comme s'ils relataient un autre épisode de la vie d' «Indiana Jones».

Ceci nous renvoyait en pleine face notre société imbue de violence, fascinée par la brutalité.

Et on ne parle pas ici de «gangsters», mais bien d'enfants. D'enfants qui n'arrivent plus à distinguer entre violence fictive et l'odieux de vies humaines tranchées.

N'avons-nous pas à nous interroger sérieusement sur les programmes de télé que dévorent les jeunes, sur les vidéos qui les fascinent et sur la violence acceptable et souhaitée aux sports?

Qui fait le tri lorsque l'enfant n'en est pas encore capable?

Qui établira des bornes au-delà desquelles il ne faut pas aller sans soulever l'ire de la collectivité? Après tout, ne nous faisons pas d'illusion, si la violence existe, c'est que nous la permettons.

Il y avait également un quelque chose d'obscène dans ce défilé de voitures, de personnes qui avaient une envie soudaine de prendre une marche en direction de la rue Braemar, de ces curieux aux cheveux blancs, à la «bedaine rondelette» qui cherchaient à VOIR.

Et n'allons pas dire que c'était des gens d'ailleurs. Non, c'était des gens de chez nous.

N'y a-t-il plus chez nous cette réaction toute spontanée de respect de l'autre dans ses situations de crise, de discrétion devant l'incompréhensible, de compassion empreinte de délicatesse, retenue et tact?

Où sont nos réflexes chrétiens?

Que devenons-nous?

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-
GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tappis à endos Kanga de 12,49$ sq. gd.. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-
COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-
À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-
À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-
À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-
À VENDRE: Ford Galaxie 500 1967, bon état de marche, très peu rouillée. Prix à débattre. Philippe au 231-1344 ou au 237-4823.
001-
À VENDRE: Motorhome Glendale Sterling 1987 de 24', peut coucher 6, climatisation (porte-vélos), (attache-roulotte), en plus de tous les accesoires habituels. Comme neuf. 37,000$ ou meilleur offre. Composez le 1-883-2383 ou Wpg. 253-5258.
568-
BRICOLEUR: (handyman) disponible pour vos travaux à prix raisonnable. Composez le 237-7253.
571-
À VENDRE: Hôtel de campagne, licencé avec restaurant et 4 chambres à louer. Logis de 2 chambres à coucher attenant avec entrée privée. Pour plus de renseignements, veuillez composer le 776-2244.
577-
À VENDRE: Propriété, 1,2 acres, bungalow avec garage, 14 ans, arbres et jardin. Neuf pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Préfontaine Road, Landmark. 1-388-6796.
593-
CHALET À VENDRE: plage Albert, 2 chambres à coucher, lot 80 x 150, 21 000$. Appelez Maurice au 257-5691.
595-
CHALETS À LOUER: plage Albert, 3 chalets équipés. Appelez Maurice au 257-5691.
596-
À VENDRE: lot boisé avec caboose, en bordure du lac Manitoba, plage Laurentia. Composez le 257-0991.
614-
VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre-Dame, Saint-Boniface Nord. Près des écoles françaises, bibliothèque, parcs. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, étude (ou 4e chambre à coucher), grande cuisine et salon. Sous-sol fini avec salle de séjour, chambre à coucher, buanderie. Air climatisé central. Grand lot, 49' x 120', clôture, grands arbres, abri d'auto et entrepôt. 99 900$. Composez le 237-5854,
602-
À VENDRE OU À LOUER: Condo «Penthouse» près de l'hôpital. 75 900$. Composez le 235-0592 après l7 h.
604-
À LOUER: rue De la Morénie, appartement d'une chambre à coucher, cuisine, salon, salle de bain, chauffage et eau. Libre le 1er juillet. 314 $. Composez le 237-6364.
605-
À LOUER: Appartement pour le 1er juillet, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, air climatisé, foyer. Composez le 254-0301, en soirée.
608-
À VENDRE: piano allemand «METZ». Téléphone: 254-0301 en soirée.
609-
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher près de l'hôpital Saint-Boniface en face du parc La Vérendrye. Entrée privée, laveuse et sécheuse disponibles. 424 $ par mois. Libre le 1er août 1989. Composez le 237-9347.
610-
À PARTAGER: maison, rue Masson. On cherche un(e) locataire qui est propre, responsable et ouvert(e) d'esprit. Cinq appareils ménagers, garage, cour. Prix raisonnable. Appeler après 17 h 30 au 237-9743.
611-
À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, près de l'hôpital Saint-Boniface, comprend poêle, réfrigérateur, entrée privée, place de stationnement. Composez le 233-2375.
612-
À LOUER: appartements d'une chambre meublés près du Collège et aussi une chambre meublée avec accès à la cuisine, laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14 h.
613-
VENTE PRIVÉE: 10, baie Duluth, bungalow de 1080 pi. ca. 3 ch. à coucher, planchers de bois franc refinis, salle de bain renovée (bain tourbillon), lave-vaisselle, sous-sol fini avec foyer au gaz, 4e ch. à coucher et salle de bain, cour privée, arbre fruitier, barbecue au gaz et grande remise/garage, près de l'école Lacerte, autobus, biblio. etc. 90,000$ 257-5309 ou 233-1171.
615-
À LOUER: 484, rue Langevin, grand appartement d'une chambre à coucher, libre le 1er juillet. Air climatisé, câble, chauffage, électricité, sécurité - tout compris. 440$ par mois. 222-7810
616-
À LOUER: 2 appartements, une chambre à coucher au 1er étage, 2 chambres à coucher au 2e étage, 161, rue Dumoulin. Composez le 233-5087 après 18h.
617-
CHAMBRE PRIVÉE et pension, tous les services compris dans une maison moderne - approuvée par les Services communautaires du Manitoba - pour personne retirée, chemin Ste-Marie, près de Saint-Adolphe. Demandez Léa au 1-883-2184.
618-
VENTE PRIVÉE: 457, rue Tissot, petite maison, 2 chambres à coucher, sous-sol, nouveau garage, bien entretenue. Composez le 237-1877.
619-
PIANO à vendre. Composez le 237-9176 après 17h,
620-
À VENDRE: 1) Oldsmobile 1975, 4 portes, or et brun, radio, a.c., c.c., moteur 455 p.c., 150 000 milles. 1 500$ ou m.o. 2) Bicyclette Venturo pour femme, noir, 12 vitesses, 90$. 3) machine à écrire électrique portative, 175$. 4) Hideabed, 2 ans, queen size, tweed brun, blanc et noire, 700$. Robe de mariée et de fille d'honneur à louer, 20$ et plus. Composez le 261-7934.
621-
LES ÉDITIONS DU BLÉ cherchent à consulter un exemplaire de VERS LES CIMES de René Brun, publié en 1910 par Le Nouvelliste (pour publication d'une anthologie de poésie). Composez le 237-8200.
622-
RECHERCHE des enfants francophones de 5 mois et plus. Nous faisons du bricolage, chansons, histoires et des sorties éducatives. Près de l'école Lacerte. Références et reçus. Composez le 257-4707.
623-
MÈRE DE 4 ENFANTS, bilingue, 17 ans d'expérience, désire garder un enfant en bas de 2 ans, commençant le 1er septembre. Références disponibles. S.v.p. composer le 233-4050.
624-
VENTE PRIVÉE: en pleine campagne à l'est de Lorette, 8 acres longeant la rivière Seine, 3 chambres à coucher, 2 bureaux, 1500 pieds carrés, poêle à bois et plafond cathédrale, nouvelle salle de toilette avec bain tourbillon, pâturages clôturés, étable 42 x 28, garage, nouveau champ d'épondage. 105 000$. Composez le 878-2117.
625-
À LOUER: appartements, endroit tranquille, av. Carrière-Norwood-Saint-Vital, 2e bloc de la rivière Rouge et du chemin St. Mary's, 10 min. du centre ville. 1) Grand appartement de 2 chambres avec salle à manger, eau et chauffage, poêle et réfrigérateur compris. 432$ plus électricité et stationnement. 2) Grand appartement d'une chambre avec salle à manger, 359$. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques. Références requises. 233-0999.
626-
À VENDRE: duplex, av. St. John's, endroit résidentiel tranquille, Winnipeg-nord. 10 minutes du centre ville, maison solide, 2 étages et demi, nouveau toit, fenêtres et nouvelle entrée. Électricité, 2-100 amp. Sous-sol complet non fini. Lot profond: 33 x 155. Garage. Peut servir comme maison. 53 900$. Composez le 233-0999.
627-
COUPLE ÂGÉ, rue Aulneau, désire une dame de 9h à 13h pour préparer les repas, etc. Demandez Laura au 237-3660.
628-
FACILES ET EFFICACES: les petites annonces dans La Liberté. Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir, par écrit, au plus tard le lundi de la semaine de parution. Elle doit aussi être payée d'avance.



QUIZ

Où se trouve ce buste ?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1 Où se trouve ce buste, et qui représente-t-ill?

2 Quand est-ce que la diligence américaine a apporté sa dernière livraison de courrier à Saint-Boniface?

3 Où sont les 10 plus hauts monts au Canada?

4 Qui ont été les rédacteurs et rédacteurs en chef de La Liberté post-oblatique?

5 Bacon, est-ce un anglicisme?

6 Quels ont été les noms les plus populaires choisis par les parents manitobains en 1988?

RÉPONSES

1 Le buste de Fanny Rives se trouve à Fannystelle, Manitoba, village à l'ouest de Winnipeg. Fanny Rives était une bonne amie de la comtesse d'Albuféra, parisienne, fondatrice du village. La comtesse avait, en effet, donné le nom de Fannystelle à sa colonie en hommage à son amie, Fanny Rives, décédée prématurément.

Le village de Fannystelle fête son centenaire cet été, les 1er et 2 juillet.

2 C'est le 8 janvier 1879 que la dernière livraison de courrier par diligence en provenance des États-Unis est arrivée à Saint-Boniface.

Pour l'est du Canada, c'est seulement à la fin 1884 que la voie ferrée est devenue disponible pour la poste depuis Winnipeg.

Le chemin de fer réduisait de beaucoup le temps de livraison entre Winnipeg et Ottawa. En 1870, une lettre qui parcourait cette distance prenait au moins 10 jours! *(Réponse gracieuseté de CKSB).*

3 Les 5 monts les plus élevés sont au Yukon *(Mont Logan, Mont St-Elias, Mont Lucania, King Peak et Mont Steele)*. Les 3 prochains sont en Colombie-Britannique *(Montagne Fairweather, Mont Waddington)*, et les 2 derniers se trouvent en Alberta *(Mont Columbia, The Twins)*.

4 Voici la liste des rédacteurs et rédacteurs en chef de La Liberté publié par Presse-Ouest Limitée, la société éditrice créée lorsque les Oblats de Marie-Immaculée ont cédé le journal:

1971 à 1972: Arthur Dupuis; 1972 à 1974: Hubert Pantel; 1974: Joël Delafond; 1974: Daniel Cadet; 1974 à 1975: Jean-Paul Aubry, o.m.i.; 1975 à 1978: Jean-Jacques Le François; 1978 à 1980: André-Yves Rompré; 1980 à 1981: Bernard Bocquel; 1982 à 1984: Jean-Pierre Dubé; et depuis 1984: Bernard Bocquel

5 Du 13e siècle jusqu'au 16e siècle, le mot a été utilisé en français. L'anglais a emprunté le mot «bacon», et le français l'a repris en 1895. C'est un mot d'origine francique «bakko», voulant dire jambon.

Qu'est-ce que la langue francique? C'est la langue des anciens Francs, du germanique occidental.

6 Pour les garçons, Michael est arrivé en première place, suivi de Matthew, Kyle et Christopher. Pour les filles, Ashley a été le prénom le plus populaire, puis Jessica, Amanda et Jennifer.

Compilé par Karine BEAUDETTE

RECETTES

Bifteck grillé avec beurre à l'orange

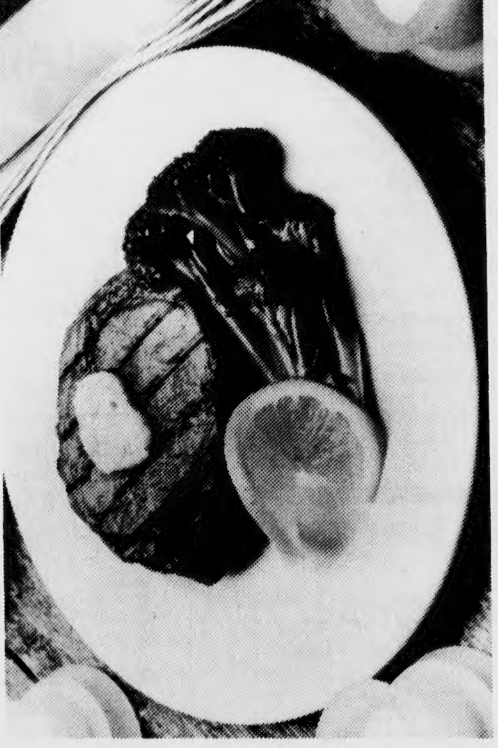
Aujourd'hui, le boeuf, parce qu'il est plus maigre, nécessite une cuisson à une température moins élevée.

On recommande de faire griller les biftecks tendres sur une braise chaude et de cuire les rôtis de coupes tendres sur une à la broche sur une braise moyennement chaude.

Les coupes mi-tendres devraient être attendries avant la cuisson en utilisant un attendrisseur aux aiguilles ou une marinade.

On peut ensuite griller ces coupes sur une braise moyennement chaude. La température devrait être davantage moins élevée pour les rôtis de coupes peu tendres.

On peut aussi envelopper ces rôtis de papier d'aluminium et les griller à couvert sur une braise chaude.



Le boeuf plus maigre nécessite une cuisson à une température moins élevée.

- *4 biftecks de FAUXFILET, COTES ou ALOYAU*
- *poivre au goût*
- *1/2 tasse (125 mL) beurre ramolli*
- *1 c. à table (15 mL) zeste d'orange râpé*
- *2 échalotes, hachées fin*
- *1/2 c. à thé (2 mL) thym*
- *1/2 c. à thé (2 mL) sel*

Dans un petit bol, préparer le beurre à l'orange en mélangeant le beurre, le zeste, les échalotes, le thym et le sel.

Placer ce mélange sur une feuille de papier ciré. Enrouler pour donner une forme cylindrique de 1 po (2,5 cm).

Mettre au froid ou congeler. Frotter les biftecks de poivre. Griller au barbecue jusqu'à ce que la viande soit cuite à point.

Servir les biftecks chauds garnis d'une tranche à l'orange. 4 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Île-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

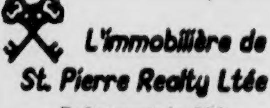


Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Third Generation
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405 Bertrand Ave.
233-7864
"Perpetuating the memory of Manitobans since 1910..."

COMPTABLES AGRÉES

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

ASSOCIÉS: Lucien Guenette, c.a. Gilles Chaput, c.a. Arthur Chaput, c.a. André Blondeau, c.a.

ADJOINTS: Raymond Desrochers, c.a. Maurice Morissette, c.a. Paul Prenovault, c.a James Doer, c.a. Russell Paradoski, c.a. Richard Senez, c.a.

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
Comptables agréés
Conseillers en administration
262 Marion
Winnipeg, Manitoba R2H 0T7
Telephone: (204) 233-8593
Telefax: (204) 237-0134

GARAGISTES



ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



Claude P. Lépine
Représentant

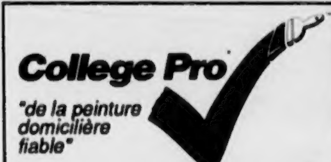
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)



Jean-Guy Brin
Gérant de franchise à Saint-Boniface
Téléphone : (204) 783-6643

ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Un an (Manitoba) 21$ ☐ hors province 25$ ☐
Deux ans (Manitoba) 39$ ☐ hors province 50$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6